

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

17° : ALGER

27° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 19 Novembre 2013 - 15 Mouharram 1435 - N° 431 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



## ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Bouteflika, le candidat de l'Algérie profonde

Page 4

CE SOIR À 19H15 AU STADE TCHAKER : ALGÉRIE-BURKINA FASO

# Un seul but : gagner



L'Algérie se pare de ses plus beaux atours en ce mois glorieux de novembre. Le vert, le blanc et le rouge sont omniprésents, dans toutes les rues, quartiers et moindres coins et recoins du pays. Malgré un temps morose mar-

qué par une grisaille automnale, ces couleurs ont embelli les villes et villages d'Algérie. Des drapeaux de différentes dimensions sont accrochés de manière ostentatoire aux façades des immeubles, aux balcons et aux fenêtres. Des

drapeaux spécialement conçus pour les véhicules sont accrochés aux toits des voitures. En somme, l'emblème national est à l'honneur et reste omniprésent.

Suite page 24

Commerce

SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ DES PRODUITS

**Promulgation de nouveaux décrets**

Page 6

AMARA BENYOUUNÈS L'A ANNONCÉ HIER

**Les commerçants de l'informel appellés à monter leurs entreprises**

Page 6

GT A  
U

**Consensus autour de l'article 87-bis du code du travail**

Page 6

**8<sup>e</sup> JOUR DE LA GRÈVE DE L'ETUSA**  
**Les citoyens pénalisés**  
**► Jusqu'à quand ?**

Page 7

SCIENCE et VIE

**SINUSITE**

Comment s'en débarrasser sans antibiotiques

Pages 12-13

CULTURE

**ARTS**  
DE L'AHAGGAR:  
L'âme de Tombouctou s'invite à Tamanrasset

Page 11

FOOTBALL

LIGUE 1 (12<sup>e</sup> JOURNÉE)  
**USMA-CRB**  
avancé au vendredi 22 novembre

Page 22

TIZI OUZOU

**Peine capitale requise contre les présumés auteurs de l'enlèvement et l'assassinat de Hadjou Ghilas**



# LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

## Le parcours du combattant

# C'EST FINI

DK NEWS

Il n'y a pas que voter qui confère la citoyenneté. Pas seulement ça. Non, pas seulement ça. Il n'y a pas que l'accès à un toit pour renforcer le lien entre le citoyen et l'Etat. Il n'y a pas non plus que l'emploi qui donne un sens à la citoyenneté. Pas seulement ça. Il faut écouter le citoyen pour saisir toutes les raisons de son stress.

Le citoyen ne veut pas devenir une balle de ping-pong que se renvoient les administrations, d'un service à un autre. D'abord tel papier, puis tel autre. Et encore tel autre. Pour régler n'importe quel problème, le citoyen ne veut pas mettre en jeu sa dignité en cherchant les services de celui qui connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un... Ce n'est pas la peine de connaître le maire ou quelqu'un qui connaît le maire pour accéder à un droit au niveau d'un des services de la mairie. Trop de papiers administratifs, trop de distance entre le citoyen et l'institution. La constitution d'un dossier use le citoyen. Les démarches à effectuer pour régler un problème (aussi infime soit-il) usent beaucoup le citoyen, trop



même. Alors, c'est le stress. Tout devient compliqué. Tout est compliqué.

Renoncer à un droit, un besoin pressant, juste à cause de la bureaucratie ? Nombre de citoyens ont tendance à le faire. On ne sort pas indemne d'une très longue chaîne qui nous détourne de notre programme quotidien, à savoir se rendre à son travail...

Obtenir une pièce d'identité dans la journée? C'est une révolution. Inimaginable. Faut-il en douter ? Les promesses sont faites fermement. A de très hauts niveaux. Ce sont des instructions, pas des recommandations. La crédibilité de l'Etat est engagée. Elle s'évalue à l'écart qui existe entre ce qui se décide et ce qui se réalise. Elle s'évalue à la continuité des grandes politiques de l'Etat.

Les pouvoirs publics sont déterminés à mettre le citoyen au cœur de leurs actions, parce que le Président a mis le citoyen au cœur de ses ambitions, dans les

relations de celui-ci avec le droit, avec l'économie, avec la politique, avec la société. En prônant la concertation au niveau hiérarchique le plus bas de la hiérarchie locale, le ministre de l'Intérieur tient à ce que s'instaure un dialogue franc, constructif, et non pas un dialogue de sourds, ou des monologues à sens unique où personne n'écoute ce que dit l'autre, chacun se plaît à réciter sa partition puis à rentrer chez lui avec la conviction qu'il a tout dit, qu'il a eu le courage d'avoir tout dit, et qu'il ne craint personne, absolument personne, ni les hommes, ni les institutions, sauf Dieu.

Al l'assainissement des actes administratifs, devrait suivre celui du vocabulaire. Le problème, nombre des problèmes rencontrés, viennent du fait que nous utilisons des concepts mais chacun met dedans le contenu explicatif qu'il veut.

## TOURISME

### 4 milliards DA pour la réhabilitation des hôtels à l'est du pays

L'entreprise de gestion touristique de l'Est (Egte) a consacré une enveloppe de 4 milliards DA à la réhabilitation et la modernisation des hôtels relevant de l'Egte.

Le directeur général de l'Egte Boudraa Said a indiqué dans une déclaration à l'APS que l'opération de réhabilitation concerne les hôtels Cirta et Panoramic (Constantine), Chélia (Batna), les Hammadites (Béjaïa) et Boukarouane à Collo (Skikda).

Il a ajouté que le projet de réhabilitation qui est en étude sera lancé l'année prochaine, précisant que la priorité sera accordée aux deux hôtels de Constantine qui abritera la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015».

M. Boudraa a souligné que l'opération de réhabilitation vise à «moderniser ces derniers et à relever la qualité de leurs prestations hôtelières de manière à les adapter aux normes internationales». Des produits artisanaux composeront l'ameublement de ces hôtels, a-t-il indiqué, ajoutant que les travailleurs de ces entreprises touristiques seront «tus d'habits traditionnels propres à chaque région pour la promotion de l'industrie artisanale».

Selon M. Boudraa, l'opération prévoit aussi la formation des ressources humaines en tant qu'élément essentiel dans le développement de la qualité des services hôteliers. Il est également question de rajeunir l'entreprise, a-t-il ajouté.

## ABDELHAFID AOURAG : DG DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

### «Poser les jalons d'une passerelle solide entre l'université et le secteur socio-économique»

La nécessité de poser les jalons d'une passerelle entre l'université et le secteur socio-économique a été soulignée lundi par le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafid Aourag.

«Il faudrait poser les jalons d'une passerelle solide entre l'université et le secteur socio-économique qui doit s'adapter aux nouvelles technologies en mettant en place une stratégie de développement technologique pour pouvoir élever le niveau intellectuel de l'entreprise algérienne», a indiqué M. Aourag sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne.

Il a ajouté que le secteur socio-économique a besoin de diplômés de l'université, estimant «nécessaire» de le doter de structures de recherche et de développement technologique.

Déplorant l'absence d'une culture de recherche scientifique et de développement technologique au niveau des entreprises algériennes, le même responsable a relevé l'importance du savoir faire et de la connaissance pour l'entreprise économique «qui doit formuler ses besoins au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en terme d'emploi». Il a insisté, à cet effet, sur la nécessité de trou-

ver une adéquation «formation-emploiabilité» entre les deux secteurs, considérant que l'université ne serait pas en mesure d'«adapter les programmes de formation par rapport au développement s'il n'y a pas de demandes de la part du secteur socio-économique».

M. Aourag a rappelé, dans ce sens, que l'Etat algérien «a fait le nécessaire en mettant en place un ensemble de textes qui encouragent le secteur socio-économique public ou privé à investir dans la recherche scientifique et le développement technologique en les exonérant de la fiscalité et des impôts». L'entreprise qui bénéficie de ces exonérations, doit investir ces fonds qui étaient destinés aux impôts pour payer les chercheurs ou en faire bénéficier les étudiants sous forme de bourses», a-t-il préconisé.

S'exprimant, par ailleurs, sur les derniers classements positionnant l'Algérie à la 27<sup>e</sup> place en sciences des matériaux, M. Aourag a indiqué que cette position «démontre que nous sommes en position de compétition internationale. Cela nous interpelle pour inciter le maximum d'étudiants à s'orienter vers ces spécialités dans lesquelles nous sommes compétitifs et nous disposons des meilleures compétences».

## AUTOROUTE EST-OUEST

### Farouk Chiali : «Le tronçon oriental livré en intégralité en 2015»

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, a affirmé lundi à Constantine que le tronçon oriental de l'autoroute Est-Ouest sera intégralement ouvert à la circulation «dans le courant de l'année 2015».

Les travaux de réalisation du tronçon autoroutier reliant la wilaya de Constantine à la frontière tunisienne seront achevés «au cours de l'année 2015», a indiqué le ministre au cours d'une conférence de presse qu'il a animée à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine.

Le tunnel n°1, d'une longueur de deux (2) kilomètres entre la zone de Djebel Ouahch (Constantine) et Didouche-Mourad, présenté comme «l'un des plus rebelles à l'échelle mondiale avec une nature de sol accidentée et glissante» sera ouvert à la circulation «d'ici au début de l'année 2015», a assuré M. Chiali. Faisant part de son «insatisfaction» quant à la cadence imprimée aux travaux de réalisation de ce lot, M. Chiali a instruit les responsables du consortium japonais Cojaal, chargé du projet, à l'effet «d'accélérer le rythme des travaux et d'agir avec plus d'efficacité pour permettre la livraison de ce tronçon névralgique dans les meilleurs délais».

Une réunion de travail regroupera d'ici à la fin de la semaine en cours les responsables de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et du consortium Cojaal (des représentants de cette entreprise seront en Algérie après demain) pour examiner «les dispositions à prendre pour remédier aux retards constatés».

Soulignant l'importance du segment de l'autoroute reliant les wilayas de Constantine et d'Annaba, le ministre a indiqué que son département a «déjà prévu des alternatives pour permettre la livraison de ce tronçon dans les meilleurs délais».

M. Chiali qui a fait état des problèmes de déplacement auxquels font face les usagers de la route nationale reliant Annaba à Constantine, notamment, a affirmé que l'Etat algérien veillera à ce que ce projet soit «achevé suivant la qualité requise et avec le moins de désagréments».

Le ministre qui a admis que l'entreprise de réalisation «fournit malgré tout des efforts pour achever ce qui reste du projet», a cependant estimé que cela demeure «insuffisant» et qu'il était «important pour Cojaal de dépasser toutes les contraintes techniques rencontrées sur le terrain d'autant que ce projet lui a été accordé en étude et réalisation».

Les responsables de Cojaal qui ont affirmé «n'avoir jamais eu à faire face, dans leur carrière professionnelle, à un tel problème de glissement de terrain, notamment sur une partie de près de 400 mètres du tunnel n°1», ont affirmé que des techniques «hautement avancées» ont été mises en œuvre pour contourner cette contrainte.

Le ministre avait présidé, à son arrivée à Constantine, l'ouverture des travaux d'une journée technique sur les «nouvelles techniques dans la réalisation et la gestion des grands ouvrages d'art: cas du Transhrumel de Constantine» avant d'inspecter le chantier de réalisation de ce projet structurant. M. Chiali a achevé sa visite au chantier de réalisation du tunnel n°1 où il a entendu un exposé détaillé sur l'état d'avancement de cette partie de l'autoroute Est-Ouest.

APS

## Le FLN occupe le terrain



O. Larbi

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, avait déjà énumérés les urgences organiques et politiques à Sétif et Blida et la résolution de politique générale du Comité central du 16 novembre. Le nouveau bureau politique a du pain sur la planche. Avant le congrès qui doit normalement se réunir en 2015.

Plutôt qu'une répartition des rôles, Amar Saâdani serait plus tenté par la désignation de missionnaire pour chaque tâche, non par souci de contrôle ou de pouvoir personnel mais par nécessité, l'ampleur du travail à effectuer étant évidente. Le chantier est immensé, si l'on s'en tient aux déclarations d'intention :

- Unir les rangs du parti et l'enraciner dans le pluralisme partisan,
- Contre l'exclusion et la marginalisation,
- Ouvrir à moderniser le FLN, le dynamiser, le rapprocher des gens, le débureaucratiser,
- Le revitaliser,
- Élargir sa base militante,
- S'ouvrir aux composantes de la société,
- Traduire les aspirations et les préoccupations du peuple,
- L'adapter aux changements du monde,
- L'enrichir de l'expérience des partis étrangers,
- Devenir le parti des réformes.

- Se ressourcer dans l'Histoire nationale et du FLN pour donner une véritable image de l'avenir.

Il est aussi demandé aux militants du FLN de se mobiliser en tant que tels pour la campagne électorale de l'élection présidentielle, ce qui n'est pas une sinécurité !

Le BP d'Amar Saâdani aura plus les allures d'un commando que d'une direction occupant des fauteuils confortables.

Il faudra pourtant désigner un vis-à-vis pour informer les médias.

# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Bouteflika, le candidat de l'Algérie profonde

Tout porte à croire que le processus de réformes politiques initié il y a plus de deux années par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika est désormais un choix incontournable et que cette démarche est irréversible. Elle ira jusqu'au bout comme l'avait si bien souligné le chef de l'Etat auparavant et l'a réaffirmé en maintes occasions.

Walid B.

L'option que vient de franchir le Front de libération national en optant pour le président de la République Abdelaziz Bouteflika pour briguer un 4<sup>e</sup> mandat à l'élection présidentielle du printemps 2014, traduit, on ne peut mieux, cette volonté.

La proposition déjà faite par Amar Saâdani depuis son élection à la tête du vieux parti, a été avalisée à l'unanimité par les membres du Comité central.

Le FLN, dira-t-il, « s'est rarement trompé sur les grands choix qui engagent la nation. C'était le cas en novembre 1954, en 1989, en 1999, en 2004, en 2009. C'est pourquoi, je vous fais la proposition consistant à faire du président du parti, le Président Abdelaziz Bouteflika, le candidat officiel du FLN pour les élections présidentielles.»

A l'unanimité, les membres du Comité central ont plébiscité ce choix par acclamation. Saâdani pense qu'il ne s'agit là que d'une suite logique après l'approbation des mouhafedhs du parti qui avaient déjà choisi la candidature de Bouteflika. Il a expliqué que « le cumul des mandats n'est pas une invention algérienne », citant l'exemple du président des Etats-Unis Franklin Roosevelt qui avait fait quatre mandats.

Pour lui, les choses sont claires : « Le FLN ne va pas faire campagne pour Bouteflika. Il est déjà en campagne ». Après le FLN, plusieurs formations politiques et organisations de la société civile ont fait de même, en expliquant que le président Bouteflika incarne l'unité nationale et que sous son égide, l'Algérie a retrouvé sa stabilité et sa place sur la scène internationale.

Il faut dire que le chef de l'Etat n'a eu de cesse de réitérer sa détermination et sa volonté à respecter les engagements qu'il avait pris en 2011 lorsqu'il avait annoncé des réformes touchant plusieurs segments de la vie politique nationale.



Le président Bouteflika n'a pas manqué, non plus, de mettre le cap sur la nécessité de suivre de près la réalisation des projets en cours et pour ce faire, il a chargé le Premier ministre de veiller à la bonne prise en charge des préoccupations du citoyen. Cela renseigne, on ne peut mieux, sur l'intérêt accordé par le chef de l'Etat à ces réformes et son souci de voir ce processus aller à son terme.

Cette démarche avait déjà requis l'adhésion d'une bonne partie de la classe politique qui a affiché son soutien et son appui au processus lancé par le président Bouteflika, à ses réformes et à son programme.

En ligne de mire de ces partis, le maintien de la stabilité de notre pays, sa sécurité, la poursuite de mise en œuvre du programme de développement, ainsi que les investissements productifs dans tous les secteurs.

C'est dans cette logique que se sont inscrits de nombreux partis politiques qui ont annoncé le soutien de son parti au président de la république pour la prochaine élection présidentielle.

Pour ces partis, le choix s'explique par la volonté de soutenir la stabilité, de poursuivre les réformes initiées par le président Bouteflika et mises en œuvre

par les gouvernements successifs et de fournir l'effort nécessaire à l'édification du pays.

L'Algérie, après avoir restauré la paix, parachevé la réconciliation nationale et relancé le processus de développement économique et social depuis une décennie déjà, s'attelle, à présent, à conforter la démocratie et le pluralisme, sous la conduite du président Abdelaziz Bouteflika.

Cette volonté d'approfondir le processus démocratique et de renforcer l'Etat de droit, l'Algérie l'a choisie en toute souveraineté, dans la sérénité et avec l'implication de toutes les forces vives de la nation.

À maintes occasions, le président de la République avait souligné que l'Algérie n'avait pas à revenir à des expériences qu'elle avait vécues par le passé, en réponse à ceux qui se sont interrogés sur la singularité de l'Algérie par rapport aux événements qu'ont connus certains pays de la région. L'Algérie "fait partie de ce monde, subit son influence et influe sur lui, mais elle n'a pas à revenir à des expériences qu'elle a vécues depuis des décennies", avait-il martelé, affirmant que le peuple algérien restera attaché à son indépendance et à sa souveraineté.

## L'Atout confiance

Des candidats déclarés à ceux qui attendent patiemment que le président Bouteflika se déclare, il y a les chefs de partis qui se lancent comme Sofiane Djillali, Moussa Touati, Louisa Hanoune qui ne ratera pas l'ambaine de compter ses électeurs. Il est certain que d'autres leaders se porteront aux premiers rangs au « moment opportun ».

Des alliances, des pôles se forment et entrent en discussion pour choisir un candidat de consensus : les 19 partis du « pôle national », l'Alliance Algérie verte sont dans ce cas de figure.

Candidat libre : Ahmed Benbitour.

Prétendant insolite : Yasmina Khadra.

Des personnalités politiques, anciens chefs du gouvernement et de partis comme Mouloud Hamrouche, Ali Benflis sont pressentis par leurs soutiens.

On dit que des « comités d'appel » se constituent pour Benflis, tandis que Hamrouche est crédité d'un programme « avancé ».

Tous ces éléments font que la précampagne électorale pour l'élection présidentielle d'avril 2014 préfigure des débats très chauds et des ralliements de dernière minute spectaculaires.

La campagne occupera un espace important dans les médias, dans l'espace public (affiches, publicité, prospectus). Les partis politiques se sont, petit à petit emparé des technologies de l'information ; elles auront une large in-

cidence sur la prise de décision de l'électeur. Des partis sont déjà sur la brèche et se préparent.

### La campagne sera numérique

L'équipe de campagne de Sofiane Djillali pourra s'appuyer sur une équipe chargée de la page Facebook du parti, Facebook du candidat, de la page web du parti, un chargé du suivi de la presse électronique, une équipe chargée de l'édition (...) une équipe chargée de l'image et du son, un département logistique...

Ce candidat à l'élection présidentielle compte sur les réseaux sociaux pour amplifier son message politique et le propulser dans la communication de proximité.

La démarche est très intéressante : modernité, cible bien identifiée ( cadres supérieurs, jeunesse et femmes instruites) ... économique, puisque les « facebookers » prennent à leur charge une partie de la dépense, tout en permettant à l'équipe de campagne de saisir le pouls de l'opinion à tout moment

### Elle sera experte

Pour Yasmina Khadra, « l'Algérien doit avoir droit de regard sur tout ce qui se fait en son nom, le droit d'exiger des comptes de ses décideurs, le droit d'être l'acteur de son devenir ».

Cette approche l'oblige à recourir aux experts, aux tech-

nocrates : « Il s'agit d'un vaste programme que je suis en train d'élaborer avec des experts algériens qui partagent mon amour pour l'Algérie et qui connaissent concrètement les points forts et les points faibles de notre pays ».

Hamrouche et Benflis garderont-ils cette démarche qui « fait sérieux et responsable » ?

Le problème est : qui lira ces rapports d'experts ?

### Elle sera médiatique

Les supports traditionnels seront largement mis à contribution au prétexte que l'oralité est encore le meilleur vecteur des idées et propositions des hommes politiques, soumis par ailleurs au diktat du meeting de masse : plus il y a de présents à une réunion politique plus on y sera sensible aux arguments des orateurs.

Néanmoins la presse écrite ne sera pas en reste : les politiques seront plus « abordables ».

### Elle jettera le mouvement associatif dans la mêlée

Le mouvement associatif est souvent appelé à la rescoupe par les hommes politiques au moment des élections. C'est un électeur stable qui, sans être décisif, ne peut être ignoré. Aussi, les dirigeants d'associations feront-ils le tour des candidats pour avoir des promesses et des engagements, le temps d'une campagne qui sera dure.

O.L

## ALGÉRIE - CROATIE

### Le président de l'APN reçoit l'ambassadeur de Croatie

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu hier au siège de l'Assemblée l'ambassadeur de Croatie, Marin Andrijevic, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de l'APN. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et permis d'évoquer les moyens de les renforcer à travers le développement de toutes les formes de coopération entre les deux pays, précise le communiqué. La rencontre a également permis d'aborder les relations de coopération parlementaire et les voies et moyens de les promouvoir à travers la création de deux groupes d'amitié parlementaire et l'échange de visites de délégations et d'expériences.

## ALGÉRIE - TUNISIE

### Formation professionnelle: pour l'élaboration d'un programme exécutif de partenariat

L'Algérie et la Tunisie ont convenu de la nécessité d'élaborer conjointement un programme exécutif de partenariat 2013-2014 dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, a indiqué hier le ministère du secteur dans un communiqué rendu public à l'issue de l'audience accordée par le ministre, Noureddine Bedoui, à l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Mohamed Nadjib Hachana et qui souligne que l'objectif de ce programme était d'affiner les axes de coopération inscrits dans la convention-cadre de coopération qui lie les deux pays dans ce domaine, signée le 25 avril en 2002, et les mémoandums de coopération sectorielle.

Les deux parties ont également convenu de tenir la 3<sup>e</sup> session du Comité mixte sectoriel de suivi algéro-tunisien à Alger au cours de la dernière semaine du mois de décembre, a ajouté le communiqué. Cette audience a été également l'occasion pour les deux responsables de «passer en revue les relations fraternelles qui lient les deux pays ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération bilatérale».

## CNES

### M. Babès au 4<sup>e</sup> Sommet du Bosphore

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed-Séghir Babès, conduira la délégation algérienne au 4<sup>e</sup> Sommet du Bosphore de la plateforme de coopération internationale qui se tiendra à Istanbul du 20 au 22 novembre, a indiqué hier un communiqué du CNES.

Ce sommet sera axé sur le thème : «Rôle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) dans l'économie mondiale et la collaboration régionale», selon la même source. Il permettra de «contribuer, avec des leaders éminents de la région eurasienne, au renforcement du partenariat et de la coopération pour faire face de manière plus efficace aux défis mondiaux et régionaux», explique le communiqué. Le sommet du Bosphore sera ouvert par le vice-Premier ministre turc chargé des Affaires économiques et clôturé par le président de la République de Turquie, Abdullah Güll.

## ALGÉRIE - FRANCE

### Le DGSN prend part ce jour à Paris au Salon mondial de la sécurité intérieure

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, prendra part aujourd'hui au Salon mondial de la sécurité intérieure (Milpol Paris 2013) qui se tiendra du 19 au 22 novembre, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

Cet espace mondial qui verra la participation d'un nombre important de hauts responsables de la sécurité permettra aux participants de «tirer profit des expériences et des expertises régionales et internationales et de s'enquérir des techniques modernes, des programmes et des systèmes développés en matière d'équipements et de matériels de sécurité».



Le général-major Abdelghani Hamel, aura, en marge de ce salon, des entretiens avec son homologue français Claude Baland sur «les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale et d'échanger les expériences et l'expertise entre les polices des deux pays», selon le communiqué. Le général-major Abdelghani Hamel rencontrera également en marge de sa participation au Milpol 2013 le directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice et le directeur de l'école nationale de la magistrature en France.

## 12<sup>ème</sup> CONGRÈS DE L'UGTA

### Les fédérations des travailleurs des différents secteurs expriment leur soutien à Sidi Saïd

Les Fédérations des travailleurs des différents secteurs relevant de l'Union générale des travailleurs Algériens (UGTA) ont exprimé hier à Alger leur soutien à un nouveau mandat du secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, lors du 12<sup>e</sup> congrès de l'Union prévue en 2014.

Les fédérations ont réitéré, lors d'une rencontre de coordination avec le secrétariat général de l'UGTA, tenue à la Maison du Peuple, en présence du secrétaire général de la centrale syndicale, consacrée à l'examen et à la définition du statut réglementaire des fédérations nationales, près d'une trentaine, ainsi qu'à la préparation de la prochaine tripartite, «leur soutien au secrétariat général et à sa tête M. Abdelmadjid Sidi Saïd,



pour la préservation de l'unité des travailleurs algériens et de la stabilité de la Nation».

«A cet effet, le secrétaire national chargé de l'organisation, Tayeb Hamarna, a démenti l'existence d'une scission au sein de l'UGTA,

grés suite au recours déposé auprès du secrétariat général.

Concernant le délégué de la wilaya de Tiaret, il a affirmé que «c'est lui-même qui a confirmé sa demande de démission déposée en novembre 2012». S'agissant de la création par ArcelorMittal-Annaba d'un syndicat indépendant, M. Hamarna a souligné que «toutes les commissions ont été installées et que les candidatures sont ouvertes à tout un chacun, sans exclusion aucune».

«Toutes les questions relatives à l'organisation vont dans la bonne direction», a-t-il dit, citant l'organisation de rencontres régionales des secrétariats de wilaya des régions Ouest, Est et Sud. Une rencontre régionale sera organisée prochainement dans les wilayas du centre, a-t-il précisé.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

### L'Algérie participe à la 19<sup>e</sup> conférence des Etats parties à la Convention cadre des Nations unies

Mme Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, conduit la délégation algérienne qui prend part du 18 au 22 novembre à la 19<sup>e</sup> conférence des Etats Parties à la convention cadre des Nations unies aux changements climatiques de Varsovie (Pologne), a indiqué hier un communiqué du ministère.

194 pays prendront part à cet événement et auront à négocier et décider de diverses questions portant sur la lutte contre les changements climatiques, particulièrement sur l'adaptation aux effets et conséquences de l'élévation de température sur l'ensemble des régions du monde et à leur tête le continent africain, notamment sa partie Nord, selon les conclusions des experts internationaux du climat.

«Il sera question de défendre la vulnérabilité environnementale de l'Algérie et

de s'assurer d'une poursuite normale et régulière d'un développement améliorant le cadre de vie des Algériens», note le communiqué. Dans le cadre de la participation algérienne, Mme Boudjemaâ rencontrera ses homologues des pays en développement et des pays développés «afin d'œuvrer ensemble pour la réussite de cette conférence qui prépare le nouvel accord climatique mondial devant être adopté lors de la 21<sup>e</sup> session qui aura lieu à Paris en décembre 2015», selon la même source.

«Ce nouvel accord annoncera une réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de maintenir une élévation de température n'excédant pas les 2°C à l'horizon 2050.

En marge de cette conférence, la ministre prendra part avec ses homologues africains, aux différentes réunions, en l'occurrence, Afrique-Union européenne



ainsi que la réunion du comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur les changements climatiques.

APS

# UGTA Consensus autour de l'article 87-bis du code du travail



Le gouvernement, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le patronat sont parvenus à un «consensus» sur l'article 87-bis du code du travail, a indiqué hier le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd.

Intervenant à l'occasion d'une réunion ordinaire de coordination entre les fédérations de l'UGTA, M. Sidi-Saïd a indiqué qu'«il n'y a pas de blocage au sujet de l'abrogation de l'article 87-bis», soulignant que la décision finale sur cette question «revient au président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

«Il y a un consensus (sur cet article) et une enveloppe financière a été dégagée par les pouvoirs publics à cet effet. Il s'agit d'une augmentation indirecte des salaires devant toucher notamment les couches sociales les plus défavorisées», a précisé M. Sid-Saïd.

«Le président Bouteflika n'a jamais dit non quand il s'agit de déléances de l'UGTA et des travailleurs», a-t-il ajouté, soulignant que la Centrale syndicale «a toujours soutenu le président Bouteflika et continuera à le faire».

APS

# SELON BENBADA Promulgation de nouveaux décrets sur la sécurité et la conformité des produits

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué hier à Alger que son département ministériel a promulgué en septembre dernier deux décrets exécutifs sur la sécurité et la conformité des produits mis en vente dans l'attente de la promulgation prochaine d'un autre relatif à l'information du consommateur.

Le ministère du Commerce a établi ainsi un cadre réglementaire en matière de prévention des accidents domestiques causés par certains produits dont les appareils de chauffage en application de la loi 2009 sur la protection du consommateur, a précisé M. Benbada lors d'une journée d'étude sur la prévention des accidents domestiques.

Le décret exécutif n° 13-327, daté de septembre 2013, fixe les conditions et modalités d'application en matière de garantie de la marchandise et des services.

Le projet de texte a été élaboré avec l'objectif de définir les règles d'application du principe d'obligation de la garantie légale de la marchandise et des services ainsi que les moyens de leur exécution.

Ces moyens consistent à obliger tout intervenant de livrer une marchandise conforme au contrat de vente et à assumer ses responsabilités en cas d'anomalies relevées à la réception du produit ou de la prestation.

Un autre décret n° 13-328 a également été promulgué en septembre 2013, pour fixer les

conditions et modalités d'agrément des laboratoires pour la protection du consommateur et la répression de la fraude afin de permettre au ministère de tutelle d'accorder l'agrément à d'autres laboratoires pour la prise en charge des secteurs et produits non couverts.

D'autre part, le ministre du Commerce a annoncé la mise en application d'un autre décret sur l'information du consommateur, soulignant que ces textes sont considérés comme des mesures pratiques visant à garantir la protection du consommateur algérien dans un contexte marqué par l'ouverture du marché et la diversification des produits.

Il a affirmé par ailleurs, que les services de la Protection civile ont recensé 397 décès en 2012, suite à des accidents domestiques dont des cas de brûlures causés par la mauvaise qualité des appareils électroménagers, le mauvais usage, la prise par erreur de produits toxiques et l'inhalation de monoxyde de carbone ou encore l'explosion de bouteilles de gaz.



Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, 231 décès ont également été déplorés pour les mêmes raisons.

Enfin, M. Benbada a précisé que 18 lots contenant 38.000 appareils de chauffage ont été bloqués au niveau des frontières, ajoutant que ces derniers n'étaient pas conformes aux critères en vigueur dans le pays.

## SELON AMARA BENYOUNÈS Les commerçants de l'informel appellés à monter leurs entreprises

Les commerçants activant dans le secteur informel seront invités à se diriger vers la création d'entreprises dans le domaine de l'industrie et entre trois et quatre journées d'information seront organisées dans certaines wilayas à ce sujet, a indiqué hier à Alger le ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès.

«Nous allons tenir trois à quatre journées d'information sur l'investissement en partenariat avec la sphère informelle» dans certaines wilayas pour ramener les commerçants activant dans cette filière au secteur de l'industrie, a dit le ministre à l'ouverture d'une rentrée sur la semaine

de l'entrepreneuriat en Algérie organisée à l'initiative du Programme de partenariat nord-africain pour les opportunités économiques (NAPEO).

Le ministre annonce que dans certaines wilayas à l'instar d'Oum El-Bouaghi, «des milliards sont en circulation» dans le secteur commercial. Il a avancé la possibilité «d'organiser un séminaire sur l'investissement».

Les commerçants ont «une surface financière importante» qui leur permet de créer des entreprises afin d'absorber le chômage et d'animer la culture d'entrepreneuriat «et sortir du fonctionnariat», a encore dit le ministre.

Le cimentier français Lafarge a inauguré hier à Alger son premier laboratoire en Afrique et le quatrième au monde dédié à la recherche dans le domaine des matériaux de construction.

D'un investissement de 190 millions DA, ce laboratoire constitue une «plateforme technologique permettant de coordonner et d'accélérer l'innovation au service des besoins du marché algérien de la construction», a indiqué le directeur général de Lafarge-Algérie, Luc Callebat, lors de la cérémonie d'inauguration. Implanté dans la zone industrielle de Rouiba, ce projet vise à «contribuer au développement de systèmes, de solutions et de matériaux de construction concourant à un habitat répondant mieux aux exigences croissantes en termes de qualité, de coût et d'efficacité énergétique», selon le DG de Lafarge-Algérie. Lafarge veut à travers ce laboratoire, le quatrième du genre du groupe après ceux de France, de Chine et d'Inde, «accompagner les parties prenantes du secteur de la construction qui enregistre une croissance annuelle de 8%. D'une surface de 2.290 m<sup>2</sup>, il comprend notamment des laboratoires de contrôle et de recherche

## INDUSTRIE Le groupe français Lafarge ouvre à Alger son quatrième laboratoire de recherche au monde

dans les ciments, le béton, le granulat et les systèmes de construction. Le budget d'équipement alloué à cette nouvelle structure dépasse les 35 millions DA. Le laboratoire organise, en outre, des formations spécialisées dans les métiers de la construction et a déjà

Algérie, Mehdi Bendimerad, a indiqué que lors de la semaine de l'entrepreneuriat, les jeunes entrepreneurs seront coachés par des investisseurs qui ont une expérience dans le domaine des affaires afin de les aider à bien maturer leurs projets.

Par ailleurs, le directeur général de la PME au ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, M. Brahiti Amour, a indiqué que son département encourageait la création des PME pour en faire «un moteur de la croissance».

Il a précisé que 740.000 PME ont été recensées en 2012 et que 97% d'entre elles sont de très petites entreprises.

lancé une formation dans la maçonnerie au profit des ouvriers d'une entreprise privée de BTPH.

De son côté, le représentant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Ali Boularès, a relevé l'importance de ce projet qui permet de «combler le déficit dans la recherche dans le secteur de la construction». «Ce laboratoire sera un instrument pédagogique pour le gouvernement dans le cadre de sa stratégie de modernisation du secteur», a-t-il souligné.

«Avec des investissements de quelque 240 millions d'euros depuis six ans, Lafarge Algérie possède deux cimenteries à M'sila et à Oggaz (Mascara) et gère en partenariat avec le groupe GICA, la cimenterie de Meftah dont elle détient 35% du capital.

L'entreprise compte également 19 centres de production de béton d'une capacité d'un million de m<sup>3</sup>.

Le PDG du groupe Lafarge, Bruno Lafont, a estimé que le marché algérien «se porte bien», grâce à une demande croissante, soulignant l'importance de ce marché «dynamique» dans la stratégie de développement du groupe.

## COSOB : SELON LE PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION BOURSIÈRE, ABDELHAKIM BERRAH «Des filiales du groupe Cosider seront introduites en bourse»

Des filiales du groupe public du BTPH Cosider seront introduites à la bourse d'Alger après l'admission officielle de sa filiale Cosider carrières, a-t-on appris auprès de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (Cosob).

«D'autres filiales du groupe Cosider suivront plus tard l'introduction en bourse de sa filiale Cosider carrières», a indiqué à l'APS, le président de l'autorité de régulation boursière, Abdelhakim Berrah.

Selon ce responsable, une réunion est prévue cette semaine entre les responsables de la Cosob et ceux du groupe Cosider pour préparer le dossier d'entrée en bourse de Cosider carrières. «Le choix porté sur cette filiale relevant d'un secteur stratégique comme le BTPH est motivé par la solidité financière de cette entreprise qui bénéficie d'un management de qualité ainsi que d'un plan de charge développé», a-t-il expliqué.

Cosider carrières, spécialisée dans la production d'agrégats, «jouit d'une bonne santé financière, dégage de bons résultats et dispose de beaucoup d'actifs au même titre que toutes les entreprises détenues par le groupe Cosider», a affirmé de son côté à l'APS le PDG du groupe, Lakhdar Rekhroukh.

«L'entrée en bourse de cette entreprise a été approuvée récemment par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), a-t-il ajouté. Cosider carrières qui opère dans une activité «particulière», la production de granulats, regroupe par moins de 13 unités fixes d'agrégats implantées tout au long de l'autoroute Est-Ouest notamment.



ment à Tlemcen, Tébessa, Annaba, Constantine, Guelma, Khencela, Sétif, Bordj Bou-Arréridj et Oran.

Les prévisions de résultats de l'entreprise, a-t-il poursuivi, seraient «relativement gérables» puisqu'ils évoluent en fonction d'une demande tributaire des investissements publics. «La quasi-totalité des plans de charge du groupe Cosider proviennent des commandes publiques», a-t-il avancé.

Le chiffre d'affaires de Cosider carrières oscille entre 2 et 3 milliards de DA et devrait augmenter dans les 3 à 4 prochaines années compte tenu du plan de charge «considérable» du groupe estimé à plus de 500 milliards de DA.

«Ce ne sont pas les secteurs du bâtiment et du génie civil qui utilisent le plus d'agrégats mais c'est les travaux publics et les routes, les autoroutes et les barrages et les voies ferrées qui consomment énormément de ce produit», a expliqué M. Rekhroukh. Aujourd'hui, Cosider carrières produit

plus de 2 millions de tonnes/an d'agrégats et prévoit une production annuelle de 4 millions de tonnes en 2014. Huit entreprises publiques et une neuvième privée s'apprêtent à s'introduire en bourse, avait indiqué récemment le président de la Cosob. Ces entreprises sont la banque publique, le Crédit populaire d'Algérie, les cimenteries de Tébessa, Oued Sly (Chlef) et Aïn Kebira (Sétif), la compagnie d'assurance CAAR et Cosider Carrières.

Il s'agit également de l'entreprise Hydro-aménagement, de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis ainsi que de la société à capitaux privés Avenir Décoration. Le ministre des Finances, Karim Djoudi, avait annoncé en avril dernier le lancement d'une opération d'identification de plusieurs entreprises publiques de taille moyenne pouvant être éligibles à une introduction en bourse. Actuellement, les entreprises cotées à la Bourse d'Alger sont NCA Rouiba, El Aourassi, Saidal et Alliance Assurances.

## TOXICOMANIE L'alternative médicale comme approche dans la prise en charge des toxicomanes

La solution médicale pour la prise en charge du toxicomane doit être «l'alternative à l'approche pénaire» auprès de tous les intervenants de la chaîne judiciaire, a indiqué hier à Constantine le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) M. Mohamed Zouggar.

Ce responsable a précisé à l'APS, en marge des travaux d'un séminaire régional sur les «stratégies pénales et sanitaires dans le traitement de la toxicomanie», que la répression dans la lutte contre la toxicomanie a «prouvé ses limites». Il a plaidé, à ce propos, pour la nécessité de «privilégier le traitement médical du toxicomane plutôt que de le punir».

Affirmant que la solution médicale est «une des priorités de la politique nationale de lutte contre la drogue et la toxicomanie», M. Zouggar a estimé que «l'incarcération s'avère peu productive d'effet dissuasif sur un toxicomane». Réprimer «n'est pas la bonne

thérapie, la solution serait plutôt de le traiter pour l'extirper à l'addiction», a-t-il souligné.

Mettant en exergue l'apport de telles rencontres dans «la sensibilisation» des magistrats à «l'adoption de l'approche médicale» comme prise en charge du toxicomane, M. Zouggar a rappelé que la loi n° 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, présente le toxicomane comme «une personne malade ayant besoin des soins médicaux».

Évoquant la nécessité de se doter de structures sanitaires appropriées et de mettre en place un personnel médical hautement qualifié pour une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale efficace pour «repêcher» les personnes appréhendées, le directeur général de l'ONLCDT a indiqué que 6.389 personnes ont sollicité les services des centres de désintoxication à



travers le territoire national durant le premier semestre de l'année en cours, 870 d'entre eux ayant séjourné dans ces structures.

M. Zouggar a, d'autre part, indiqué que l'importance de ce séminaire régional de deux jours réside dans les réponses qu'il pourra apporter et dans les explications qu'il pourra fournir aux magistrats dans l'objectif de «s'adapter et mieux coordonner» l'action des différents intervenants dans la lutte contre la toxicomanie (MILDT).

Des interventions relatives aux outils «juridiques et pratiques» des procureurs en matière de lutte contre la toxicomanie, l'approche sanitaire et médicale de la toxicomanie dans le processus judiciaire en Algérie et en France ont été présentées, suivies de débats. Des recommandations seront lues, aujourd'hui, aussitôt après le débat général qui ponctuera cette rencontre.

participent à ce séminaire régional organisé par l'ONLCDT après des rencontres similaires à Alger et Oran, en partenariat avec la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT).

Les personnes interrogées se sentent comme des «otages» car, n'ayant pas d'autre choix, elles se retrouvent soit entassées dans des bus qui manquent de commodités, ou obligées de prendre des «taxis clandestins» pour arriver à leurs destinations.

## DGD

### Recettes douanières en hausse à 748 mds de DA de janvier à octobre

Les recettes douanières, représentant les droits et taxes exigibles recouvrés par les services des douanes se sont chiffrées à 748 milliards (mds) de DA (environ 9,3 mds de dollars) durant les dix premiers mois de 2013 contre 632 mds de DA durant la même période de 2012, a-t-on appris hier auprès de la Direction générale des douanes (DGD).

De janvier à juin, les recouvrements douaniers s'affichent en hausse de 18,29% par rapport à ceux engrangés les dix premiers de 2012, a indiqué à l'APS M. Ibrahim Aballau, directeur de la fiscalité et de recouvrement à la DGD. La hausse des recettes douanières en 2013 est le résultat d'une bonne maîtrise de l'assiette fiscale et des éléments de la taxation, même si l'augmentation de la valeur des importations explique en partie cette évolution positive, tient à préciser M. Aballau.

Cette progression a concerné l'ensemble des recouvrements budgétaires perçus par l'administration des douanes mais avec des proportions différentes. Les droits de douanes ont augmenté de plus de 18% à 311 mds de DA. La même tendance est affichée pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui a progressé de 17% de janvier à octobre pour atteindre 354 mds de DA.

La taxe intérieure sur la consommation (TIC) a évolué de 83% à 9,7 mds de DA. Les recouvrements des autres droits et taxes ont atteint 6,2 mds de DA durant cette période. Globalement, les droits et taxes recouvrés par les services des douanes durant cette période représentent un taux de réalisation de 137% par rapport à l'objectif de 313 mds de DA, fixé par la loi de finances 2013.

### 8<sup>ME</sup> JOUR DE LA GRÈVE DE L'ETUSA Les citoyens continuent à subir les désagréments

La grève illimitée des chauffeurs de bus et receveurs relevant de l'Etat d'Algier (Etusa), entamée il y a huit jours et jugée «illégale» par la direction générale de l'entreprise, poursuit, causant des désagréments aux citoyens, contraints de recourir à d'autres moyens de transport «improvisés» pour la circonstance. A la station du 1er Mai, les grévistes rassemblés en petits groupes à côté des bus stationnés ici et là, réaffirment leur détermination à poursuivre le débrayage jusqu'à satisfaction des revendications.

La principale revendication est l'application de tous les articles de la convention collective signée et adoptée en 1997 avec effet rétroactif et le respect de ses dispositions juridiques.

Des usagers désemparés, ne sachant plus quel bus prendre car la signalisation des bus privés qui remplacent les bus de l'Etusa indiquent une destination, alors que les cris des receveurs en indiquent d'autres. Madjid, un sexagénaire d'Aïn Naâdja, habitué à prendre le bus à partir de la station du 1er Mai pour rentrer chez lui après une journée de travail, ne cache pas sa colère lorsqu'il s'adresse à un jeune receveur pour connaître la destination. «Je ne comprends plus ce qui se passe ici. La grève dure depuis une semaine sans même pas garantir un service minimum. Je suis obligé de prendre, à contre coeur, les bus du secteur privé qui ne sont ni propres ni confortables, pour rentrer chez moi», indique-t-il avec beaucoup de peine.

D'autres personnes approchées par l'APS, ont exprimé la gêne infligée par la grève même si, en même temps, elles se disent «compréhensives» envers les grévistes.

Les personnes interrogées se sentent comme des «otages» car, n'ayant pas d'autre choix, elles se retrouvent soit entassées dans des bus qui manquent de commodités, ou obligées de prendre des «taxis clandestins» pour arriver à leurs destinations.

Jeudi, le directeur général de l'Etusa, Yacine Krim, a jugé «illégale» la grève des chauffeurs de bus et receveurs de l'entreprise, affirmant que «toutes les revendications des grévistes pour l'application de la convention collective de 1997 ont été satisfaites en octobre de l'année 2012».

LE 3<sup>È</sup> SOMMET AFRO-ARABE SE TIENT AUJOURD'HUI ET DEMAIN AU KOWEÏT

## M. Bensalah représente le président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter aux travaux du 3<sup>ème</sup> sommet afro-arabe, qui aura lieu les 19 et 20 novembre 2013 au Koweït, indique la présidence de la République dans un communiqué.

## Nouvelles bases pour la coopération arabo-africaine

Les dirigeants africains et arabes vont se retrouver mardi et mercredi à Koweït-City pour un troisième sommet arabo-africain, trois ans après la deuxième édition tenue à Syrie en Libye, afin de passer en revue les progrès enregistrés dans le partenariat entre les deux ensembles, et de définir les voies et moyens susceptibles de le renforcer davantage.

Les travaux du 3<sup>ème</sup> sommet arabo-africain, au cours desquels l'Algérie sera représentée par M. Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la Nation, «plancheront sur plusieurs thèmes importants dont le rapport commun du président de la commission de l'Union africaine et du secrétaire général de la Ligue arabe sur la période allant d'octobre 2010 à octobre 2013, ainsi que sur les mesures proposées pour le renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre du plan d'action commun arabo-africain 2011-2016», affirme une source proche de la délégation algérienne.

Dans le cadre de l'examen du rapport du conseil conjoint des ministres des Affaires étrangères, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement se penchera sur les conclusions de la conférence conjointe arabo-arabe des ministres de l'Agriculture tenue à Riyad (Arabie Saoudite) du 29 septembre au 2 octobre sous le thème du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Cette deuxième conférence a adopté une résolution appelant la commission de l'Union africaine (CUA) et le secrétariat de la ligue des Etats arabes (LEA) à prendre les mesures pratiques pour la mise en œuvre du plan d'action de Sharm El Sheikh dans le cadre de la stratégie

arabe du développement durable de l'Agriculture (Assad) 2005-2025 et le programme global de développement de l'Agriculture africaine (Caadp).

Les participants examineront également les moyens d'activer le comité de partenariat arabo-africain et de renforcer la coopération arabo-africaine dans les domaines du commerce, des investissements, des transports, des télécommunications et de l'énergie.

Les chefs d'Etat et de gouvernement des deux régions examineront et adopteront un projet de déclaration politique dite «déclaration de Koweït» qui devrait mettre l'accent sur le climat des affaires à favoriser pour accentuer l'intégration régionale par l'augmentation des échanges notamment du commerce et de l'investissement afro-arabe.

## Vers la mise en place de nouvelles bases pour la coopération arabo-africaine

L'importance de la coopération arabo-africaine dans les domaines du développement et des investissements a été mise en exergue dans la déclaration finale qui avait sanctionné mardi dernier les travaux du forum économique arabo-africain.

Le Forum arabo-africain a proposé de mettre en place de nouvelles bases pour la coopération arabo-africaine en matière de développement, d'investissements, de sécurité alimentaire, d'échanges commerciaux et d'organisations non gouvernementales.

Les participants avaient insisté sur l'importance qui doit être conférée aux entreprises de développement aux plans national et régional dans le financement des projets qui contribuent à la concrétisation des objectifs du millénaire à l'œuvre

2015, sur l'intensification du financement des petits et moyens projets ainsi que l'augmentation du volume de l'assistance technique.

Les recommandations avaient porté sur l'encouragement des institutions financières arabes et africaines à mettre en place les mécanismes d'incitation à l'investissement entre les deux régions.

Les travaux du sommet de Syrie, le deuxième après celui tenu en 1977 au Caire, avaient été sanctionnés par l'adoption d'une stratégie de partenariat afro-arabe et d'un plan d'action conjoint (PAC) 2011/2016 et la création d'un fonds conjoint pour les interventions en cas de catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

La déclaration adoptée à l'issue des travaux de ce sommet avait souligné la nécessité d'organiser une conférence de donateurs pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PAC, la création d'une chambre de commerce et d'industrie Afrique/Monde arabe et la création de comités d'ambassadeurs africains et arabes dans différentes capitales en vue de faciliter la concertation.

Elle avait plaidé également pour la transformation effective de l'institut culturel Afrique/Monde arabe en un institut afro-arabe pour la culture et les études stratégiques.

Cependant, à ce jour, aucune des décisions du 2<sup>ème</sup> sommet afro-arabe n'a été mise en œuvre.

La situation sécuritaire et les graves crises politiques qui continuent de se dérouler dans de nombreux pays arabes n'ont pas permis, en particulier à la Libye, présidente en exercice, de donner l'impulsion nécessaire à la réalisation des décisions adoptées à Syrie.

## Lamamra s'entretient avec le vice-Premier ministre du Koweït et plusieurs responsables arabes

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra s'est entretenu dimanche à Koweït dans le cadre de la préparation de la conférence ministérielle et du 3<sup>ème</sup> Sommet arabo-africain prévu les 19 et 20 novembre avec le vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères de l'Etat du Koweït Cheikh Sabah Khalid El Ahmed Essabah. Au cours de cette rencontre à laquelle a pris part le ministre délégué chargé des affaires maghrébines et africaines Madjid Bouguerra les deux parties se sont félicitées de «la qualité et de l'intensité» des relations qu'entretiennent l'Algérie et le Koweït, et ont procédé à un échange de vues sur certains points inscrits à l'ordre du jour des prochaines réunions au niveau des ministres et chefs d'Etat.

Cette rencontre a été l'occasion de se pencher sur le mode d'application des décisions qui seront prises pour «le renforcement de la solidarité et du partenariat entre pays africains et arabes». En marge de la réunion des ministres des affaires étrangères arabo-arabes dans la capitale koweïtienne M. Lamamra s'était entretenu avec plusieurs responsables arabes sur des questions liées à la coopération bilatérale et régionale. Le ministre des Affaires étrangères a déclaré au terme d'une rencontre avec le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil El Arabi, que les entretiens avaient porté sur les activités de la Ligue et certains dossiers actuellement prioritaires, tels les dossier syrien et palestinien et celui relatif à la réforme de l'Organisation panarabe.

Le ministre a ajouté également que la rencontre a permis de procéder à un échange de vues et de convenir de poursuivre les concertations et d'intensifier l'action arabe commune au sein de la Ligue arabe, soulignant que le rôle de l'Algérie au sein de cette organisation a été mis en évidence. Concernant son entretien avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Nabil Fahmi, M. Lamamra a précisé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la poursuite des consultations et des contacts effectués entre les délégations des deux pays en marge de l'assemblée générale des Nations unies. Il s'agit, selon le chef de la diplomatie algérienne, de dossiers relatifs au progrès réalisé au plan interne en Egypte, notamment l'élaboration de la Constitution et la mise en œuvre de la feuille de route, l'Algérie étant «membre au conseil de paix et de sécurité africain, organe de décision concernant la reprise de la participation de l'Egypte aux instances de l'Union africaine». Le ministre a affirmé qu'il a été décidé lors de cette rencontre l'échange de visites au niveau des ministres des Affaires étrangères et l'intensification de la coordination entre les deux pays autour de plusieurs dossiers posés actuellement sur la scène arabe y compris la réforme de la Ligue arabe».

S'agissant de sa rencontre avec le ministre irakien des Affaires étrangères, Hoshiyar Zebari, M. Lamamra a indiqué que les deux parties ont insisté lors de l'entretien sur l'échange de visites au niveau des ministres des Affaires étrangères. «Aucune date n'a été fixée mais la nécessité de ces visites a été soulignée», a-t-il, précisé. «Nous avons besoin de valoriser cette convergence de vues notamment en ce qui concerne les dossiers interarabes». Une rencontre entre le vice-président irakien et le président de la délégation algérienne aux travaux du Sommet, M. Abdelkader Bensalah, a été également programmée», a-t-il fait savoir, ce qui prouve, a-t-il dit, que les deux parties sont conscientes de la nécessité de renforcer leurs relations et d'intensifier leurs consultations». A une question sur les prisonniers algériens détenus en Irak, M. Lamamra a répondu: «nous sommes rassurés que des mesures sont entreprises».

La cadence n'est peut-être pas comme nous le souhaitons mais les choses vont dans le bon sens et nous espérons qu'ils bénéficient d'une grâce et qu'ils soient libérés dans des délais raisonnables». Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec son homologue tunisien, Othman Jerandi. Les deux parties ont évoqué la situation en Tunisie et la nécessité d'aller vers un dialogue en faveur d'un consensus. «L'Algérie qui suit de très près les développements en Tunisie, fait partie de sa solidarité avec ce pays frère et souhaite le voir sortir de la crise à travers l'adoption d'une Constitution et l'organisation des élections conformément à la feuille de route», a souligné M. Lamamra.

## Le ministre des AE rencontre la présidente de la Commission de l'UA

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rencontré la présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, en marge des réunions ministérielles de préparation du sommet arabo-africain, prévu mardi au Koweït. La rencontre a porté sur les relations arabo-africaines et les questions régionales. M. Lamamra a également rencontré le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti, Mahmoud Ali Youcef, avec lequel il a abordé les relations bilatérales, le renforcement de la concertation et de la coordination en vue de consolider les relations entre les deux pays dans le domaine économique.

Les deux parties ont en outre évoqué l'échange d'expertise entre les instituts diplomatiques des deux pays et la coopération entre les deux ensembles arabe et africain en matière de migration dans le cadre d'une approche globale fondée sur la solidarité, la responsabilité communale et le développement dans les régions émettrices d'émigrés.

APS

## ALGÉRIE - QATAR

## M. Sellal reçoit le gouverneur de la Banque centrale du Qatar



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu, dimanche, le gouverneur de la Banque centrale du Qatar, Cheikh Abdullah Bin Saoud Al Thani, en visite de

travail en Algérie, a indiqué un communiqué du Premier ministère. «L'entretien, qui a porté sur la coopération financière entre les institutions des deux

pays, a permis de mettre en exergue la nécessité de dynamiser les échanges d'expérience et d'expertise afin d'accélérer le processus de modernisation des secteurs financiers et bancaires», a ajouté la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

## La pluie dévoile la fragilité du système anti-inondations

Mouad B.

En deux jours seulement de pluie saisonnières, des rues transformées en rivières, de l'eau qui claque dans l'habitat des voitures, des caves et des rez-de-chaussée inondés : le spectacle est récurrent au cours de ce début de saison des pluies propice non pas aux colères du ciel mais à dévoiler la mauvaise gestion de la cité. En milieu urbain, les dégâts provoqués par les pluies ont souvent à voir avec la difficulté d'évacuer l'eau qui s'abat sur des surfaces imperméabilisées. Et qui saturent les réseaux.

De longues files de véhicules prises dans des bouchons extraordinaires étaient remarquées pendant des heures "interminables", les pneus dans l'eau et des citoyens obligés de retrouver leur pantalon pour regagner leur lieu de travail, pour certains, à pied et dans les eaux boueuses, car les véhicules de transport en commun n'étaient d'aucune utilité, dans certaines artères de la ville, puisque immobilisés dans ces embouteillages monstres dans une circulation devenue sens dessus-dessous, sans règle et sans lois (les automobilistes essayant de se frayer des passages en sens inverse, sur les trottoirs et même dans les herbes du bord de la route dans le sens opposé). Les canaux d'évacuation non nettoyés et non curés sont en partie responsables de cette situation qui expose toute la ville aux pires dangers d'autant qu'on est en période pluvieuse.

Le danger des "lames d'eau" (le terme utilisé en météorologie) est d'autant plus préoccupant dans une ville comme Bordj Bou-Arréridj qui est traversée par 5



oueds et urbanisée où les espaces artificiels occupent une grande partie et ne cessent de s'étendre. Depuis plusieurs années, les spécialistes et les anciens de la ville de Bordj Bou-Arréridj mettent en garde contre les effets dévastateurs de l'imperméabilisation des sols, la transformation de l'usage agricole des terres semi-urbaines ainsi que la déforestation des entrées de ville». Ils concluaient que les réseaux d'évacuation, s'ils étaient correctement conçus, sont devenus «incapables d'écouler des pluies un peu soutenues quelques années après leur construction».

## TISSEMSILT

## Déjà des étudiants en master au centre universitaire

OULD SIDI AMAR

Le conseil scientifique du centre universitaire de Tissemsilt a procédé, au titre de l'année universitaire 2013/2014, à l'ouverture d'une quinzaine de projets de master au profit de ses étudiants détenteurs de la licence.

Ces projets, destinés aux étudiants inscrits au système LMD (licence-master-doctorat), Les masters ouverts correspondent non seulement aux besoins du marché du travail, mais également aux voeux des étudiants selon les moyennes obtenues durant les études de licence. Selon notre source, la totalité des étudiants ont vu leurs premiers choix exaucés.

Parmi les spécialités de ces projets figurent celles proposées par les instituts des lettres et des langues, de droit et des sciences politiques, des sciences et techniques des activités physiques et sportives, des sciences économiques et commerciales relatives à la loi foncière, "l'Etat et les institutions", les relations internationales, le marketing, le management et l'entraînement de sport d'élite.

"Cette préparation d'un master est la première expérience

menée à Tissemsilt dans le cadre du nouveau système LMD pour permettre aux étudiants, notamment ceux de la région, l'accès à la post-graduation", selon notre source.

Le centre universitaire de Tissemsilt qui compte 3.936 étudiants répartis sur six instituts, compte signer des conventions signées avec les universités de Tiarét, Chlef, Khémis Miliana (Aïn Defla), Mascara, Mostaganem, Djelfa et Alger, portant sur la coopération en matière d'encadrement, de recherche et d'exploitation des moyens scientifiques au profit des étudiants et des enseignants.

Le centre enregistre également la réalisation de plusieurs projets qui contribuent à sa promotion dans les prochaines années en un pôle universitaire, notamment un restaurant qui sera réceptionné au début de l'année prochaine, une bibliothèque centrale et un bloc administratif.

Afin de prendre en charge les étudiants bénéficiaires du régime d'internat, il sera procédé à la fin de l'année en cours à la concrétisation du projet d'une nouvelle résidence universitaire d'une capacité de 2.000 lits, soutenus par de nombreux équipements tels qu'une bibliothèque et une salle omnisports et des terrains de sport de proximité, une salle de soins et un restaurant servant mille repas par jour.

## ORAN

## Plusieurs projets au profit de la daïra de Bir El Djir

La daïra de Bir El Djir (est d'Oran) et ses trois communes a bénéficié, cette année de plusieurs projets qui contribueront à insuffler une dynamique au développement local et améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Une enveloppe de 940 millions DA a été consacrée du budget de la wilaya pour financer 78 opérations au profit des communes de Bir El Djir, Hassi Benyebka et Hassi Bounif.

Les deux localités de «Sidi El Bachir» et «Chahid Mahmoud» relevant de la commune de Bir El Djir ont bénéficié d'opérations de raccordement de plus de 1.800 foyers au réseau de gaz naturel.

Un siège de la brigade mobile de la police judiciaire sera réalisé à Sidi El Bachir.

Un bureau d'études a été retenu pour cette opération, de même qu'un siège de la sûreté de daïra de Bir El Djir. L'entreprise chargée des travaux de réalisation a été déjà installée. De même source, on signale que d'autres projets proposés à la Direction générale de la Sûreté nationale qui ont eu l'accord de principe, comme la réalisation d'un siège de la brigade mobile de police judiciaire dans la localité de Belgaïd qui connaît une extension urbaine.

Par ailleurs, la daïra de Bir El Djir a été destinataire d'une enveloppe financière de 240 millions DA pour la réalisation de quatre marchés de proximité dont deux en cours de réalisation et les études des deux autres sont en cours.

Les communes de la daïra ont bénéficié, dans le cadre du Fond commun des



collectivités locales, de 83 millions DA pour la réalisation de bibliothèques communales.

## AÏN DEFLA

## 2 personnes arrêtées pour une affaire de drogue et une troisième en fuite

Salim Ben

Dans le cadre des efforts pour lutter contre toutes les formes de criminalité, la police judiciaire de la wilaya d'Aïn Defla, a réussi à arrêter deux personnes pour possession de kif traité.

La première personne a été arrêtée par les éléments de police de la daïra de Khemis Miliana. Il s'agit d'un jeune homme âgé de 29 ans, résidant à Miliana, il a été impliqué dans la consommation de la drogue. Il a été arrêté après une opération de contrôle menée par les éléments de la police qui ont découvert une quantité de drogues estimée à 0,8 gramme. La deuxième personne âgée de 27 ans, originaire d'El Abadia, au nord-ouest du chef-lieu de wilaya, était impliquée pour le commerce avec consommation de la drogue, elle a été arrêtée avec une quantité de drogue estimée à 0,3 gramme. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, son complice qui est âgé de 33 ans, impliqué dans cette affaire, a pris la fuite et la police le recherche dans le secteur.

Les éléments de la BMPJ ont fouillé son domicile après une perquisition pour cette opération, et ils ont découvert une quantité de drogue estimée à 3,50 grammes ainsi qu'une arme blanche "poignard", utilisée pour découper le kif.

Les deux inculpés ont été transférés au tribunal, après avoir étudié leur dossier. Ils ont été mis en détention provisoire par le procureur près la cour de Khemis Miliana et El Attar, tandis qu'une recherche a été lancée pour arrêter la troisième personne qui est en fuite.

## SOUK AHRAS

## La maison de l'environnement réceptionnée le mois prochain

La maison de l'environnement de la ville de Souk Ahras, espace de rencontre pour l'ensemble des acteurs de l'environnement, sera réceptionnée «le mois prochain», a déclaré à l'APS le responsable local du secteur, Azzedine Djerouïrou.

Ce responsable a précisé que cet équipement, implanté non loin de l'université, ayant nécessité un investissement public de 50 millions de dinars, affiche actuellement un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 95%.

Cette infrastructure aura pour fonction d'assurer la formation et la sensibilisation aux questions environnementales en direction, notamment, des enfants et des écoliers, en coordination avec le Centre national de formation environnemental (CNFE) et avec la collaboration du mouvement associatif.

Cette maison de l'environnement comprendra des ateliers de formation et des espaces d'exposition, selon M. Djerouïrou qui a également fait état, par ailleurs, de la réception, avant la fin de cette année en cours, de deux décharges publiques contrôlées à Sédra et à Taoura.

Des schémas directeurs de gestion des déchets ont été réalisés pour neuf communes et 17 autres sont en cours d'élaboration, a ajouté le même responsable, soulignant que ces schémas permettront de déterminer les besoins humains et matériels pour une meilleure prise en charge des déchets domestiques et inertes.

## ÉGYPTE:



### 26 morts dans une collision entre un train et des véhicules

Vingt-six personnes sont mortes hier en Egypte dans une collision entre un train, un mini-bus et deux autres voitures, à un passage à niveau au sud du Caire, indique le ministère égyptien de la Santé dans un nouveau bilan.

«En plein milieu de la nuit, le chauffeur du minibus et celui d'un camion ont manifestement ignoré les feux de signalisation indiquant l'arrivée d'un train, et même forcé les chaînes que les employés des chemins de fer avaient tendus en travers de la route pour fermer le passage à niveau», a déclaré Hussein Zakaria, le directeur des

chemins de fer. «Des employés avaient tendu les chaînes avant l'approche du train, ils ont fait leur travail», a-t-il ajouté.

«La plupart des personnes décédées étaient des membres d'une même famille qui revenaient d'un mariage», a déclaré le chef de la police de cette localité, Kamal al-Dali. Un précédent bilan faisait état de 24 morts.

En janvier dernier, 17 personnes sont mortes dans le déraillement d'un train de conscrits et en novembre 2012, 47 écoliers sont décédés dans une collision entre leur bus de ramassage scolaire et un train.

## INDONÉSIE

### 2 volcans en éruption



Un des plus dangereux volcans au monde est entré en éruption hier en Indonésie, tandis qu'un autre continuait à cracher des panaches de cendres pouvant atteindre jusqu'à 8 km d'altitude, a-t-on annoncé de sources officielles.

Le Merapi, sur l'île centrale de Java, qui avait provoqué la mort de 350 personnes fin 2010, est entré en éruption tôt hier matin, laissant échapper une colonne de fumée haute de 2 km environ, a indiqué Sutopo Purwo Nugroho, responsable

de l'Agence nationale des catastrophes. Environ 600 familles ont fui dans des refuges mais la plupart d'entre elles étaient rentrées chez elles dans la journée, a-t-il précisé, soulignant que la menace n'était pas immédiate. Le Mérapi est le volcan le plus actif d'Indonésie. Il avait tué plus de 350 personnes lors d'une série d'éruptions en 2010.

Parallèlement, l'éruption du Sinabung, situé dans le nord de l'île de Sumatra (nord-ouest), se poursuit depuis mi-septembre. Le (129).

volcan crache un panache de cendres qui s'est élevé hier jusqu'à huit kilomètres de haut, selon le Centre indonésien des catastrophes géologiques et volcanologiques. Des vols ont dû être déroulés, a indiqué le ministère des Transports. Cette éruption a provoqué le déplacement de plus de 5.000 personnes, selon le centre.

L'archipel indonésien, situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, est le pays comptant le plus de volcans en activité au monde (129).

## TYPHON HAIYAN 1 milliard de dollars de promesses de prêts pour les Philippines

Les Philippines ont annoncé hier avoir reçu des engagements de prêts totalisant un milliard de dollars (740 millions d'euros) pour la reconstruction des régions dévastées par le typhon Haiyan, à parts égales entre la Banque mondiale (BM) et la Banque asiatique de développement (BAsD), ont rapporté les médias. «Nous souhaitons soutenir le gouvernement (philippin) dans ses efforts de redressement et de reconstruction et aider les Philippines à renforcer leur capacité à résister aux phénomènes météorologiques extrêmes dont la fréquence augmente», a indiqué la Banque mondiale dans un communiqué. Une ligne de crédit de 500 millions de dollars a été ouverte au profit du gouvernement philippin, à sa demande, selon la même source. La BAsD avait annoncé le même montant la

«Nous travaillons en étroite collaboration avec le gouvernement et toutes les autres agences internationales pour apporter de l'espoir et reconstruire les vies de plus de 11 millions de personnes affectées», avait déclaré le président de la banque, Takehiko Nakao, cité par la presse. Des estimations préliminaires évaluent le coût du typhon à 14 milliards de dollars. Selon le dernier bilan philippin, la catastrophe aurait fait 3.633 morts, 1.179 disparus et près de 12.500 blessés. Les Nations unies estiment pour leur part le nombre des morts à 4.460. Samedi, l'ONU a déclaré que 2,5 millions personnes souffraient d'un manque «urgent» de nourriture.

## 2 premiers navires militaires japonais en route vers

Deux premiers navires de guerre japonais ont quitté l'archipel des Philippines pour porter assistance aux victimes du typhon Haiyan, ce qui constitue la plus grande opération des forces du Japon à l'étranger, a annoncé hier un porte-parole du ministère de la défense. Le Ise et le Osumi, qui emportent six hélicoptères, ont appareillé en fin de semaine dernière du port de Kure, dans l'ouest du Japon, et sont attendus vendredi aux Philippines, précise cette source, citée par les médias.

Le Japon va mobiliser près de 1.200 soldats, trois navires de guerre, 10 avions et six hélicoptères pour participer aux opérations de secours aux Philippines. Il s'agit de la plus grande opération de secours des Forces d'autodéfense du Japon (nom officiel de l'armée japonaise) jamais déployée à l'étranger. La flotte aérienne comprend sept appareils de transport C-130H, deux avions ravitailleurs KC-767 et un avion de soutien polyvalent U-4. Vendredi dernier, le Japon avait annoncé le triplement de son aide d'urgence aux Philippines, à 30 millions de dollars. Initialement, Tokyo avait débloqué dix millions de dollars, mais le ministère des Affaires étrangères a annoncé 20 millions supplémentaires.

APS

## TURQUIE - SYRIE Le ministère turc de la Santé lance une campagne de vaccination contre la polio à la frontière syrienne

Le ministère turc de la Santé a lancé hier une campagne de vaccination contre la poliomyélite dans les provinces situées à la frontière de la Syrie, où des cas de cette maladie ont été recensés dans le nord-est du pays. «Nous prévoyons de vacciner environ un million d'enfants de moins de cinq ans, turcs et syriens, dans les zones concernées, a déclaré sur la chaîne d'information NTV le vice-président de l'Agence de la santé publique, le docteur Mehmet Ali Torunoglu. Cette vaste campagne de vaccination intervient après la confirma-

tion en octobre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de dix cas de poliomyélite touchant des enfants syriens. La polio a été éradiquée en Turquie il y a quinze ans mais le pays héberge plus de 600.000 déplacés syriens qui ont fui la guerre civile dans leur pays. La campagne turque, lancée à Gaziantep, vise sept provinces du sud-est de la Turquie situées le long de sa frontière avec la Syrie.

Une dizaine de camps installés dans ces provinces accueillent plus de 200.000 réfugiés syriens, dont une majorité de femmes et

## AFGHANISTAN

### Deux enfants tués dans une explosion dans le Sud



Deux enfants afghans ont été tués lundi et deux autres personnes blessées dans l'explosion d'une bombe dans la province de Zaboul, située dans le sud du pays, indiquent les autorités locales. «Deux frères adolescents ont été tués, leur père et leur soeur ont été grièvement blessés lorsque leur voiture a déclenché l'explosion d'une bombe artisanale dans le district d'Asghar Qeli de la capitale provinciale tôt lundi matin», a déclaré le vice-gouverneur de la province, Mohammad Jan Rasoulyar, cité par la

presse. «Les blessés ont été admis à un hôpital de la ville, située à environ 340 kilomètres au sud de Kaboul, la capitale du pays», a-t-il ajouté. Dimanche, les cadavres de six civils, qui auraient été pendus par les talibans, ont été découverts dans cette province de Zaboul.

## PÉKIN:

### Fermeture d'écoles en raison d'abondantes chutes de neige au Nord-est

Les autorités chinoises ont ordonné hier la fermeture des écoles en raison d'une tempête de neige

qui a balayé les provinces du nord-est de la Chine pour la troisième journée consécutive. Les autorités de l'éducation du Jilin, l'une des provinces les plus affectées par cette tempête, ont affirmé que «toutes les maternelles, écoles primaires et secondaires avaient été fermées dans les villes de Changchun, Jilin et Baishan, où plus de dix centimètres de

neige sont tombés», rapporte l'agence Chine nouvelle.

«La sécurité des élèves est notre première priorité. Là où les conditions météorologiques ne sont pas si mauvaises, la fermeture des écoles n'est pas obligatoire», a déclaré Lu Lin, directeur du bureau de la sécurité des écoles dépendant du Département provincial de l'Education du Jilin, cité par la même agence. La forte tempête de neige, qui a commencé à balayer ces régions samedi, a provoqué des embouteillages dans la plupart des villes du nord-est hier matin et la fermeture des autoroutes verglacées, selon la même source. Les vols sont assurés à l'aéroport international Longjia de Changchun. Cependant, l'aéroport a émis une alerte jaune et des retards sont attendus car la visibilité a chuté à moins de 500 mètres. Les observatoires météorologiques ont émis des alertes aux fortes chutes de neige pour les prochaines 24 heures.

Un spectacle alliant danse contemporaine, poésie et technologie 3D a été présenté, dimanche à Alger, par le chorégraphe écossais Billy Cowie à l'occasion du 5<sup>e</sup> Festival international de danse contemporaine (Fidc) qui se poursuit jusqu'au 22 novembre.



## Tous les projets de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» validés

Tous les projets inscrits dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» ont été «validés aux plans de la conception, du contenu et de la méthode de travail», a indiqué dimanche soir le wali, M. Hocine Ouadah. Le même responsable a affirmé à l'APS à l'issue d'une visite de travail dans la daïra d'Ibn Ziad que les entreprises de réalisation des projets accordés à la wilaya au titre de cet événement ont été «déjà désignées» et que «les chantiers seront lancés au fur et à mesure la conclusion des procédures d'usage». Soulignant que la préparation de cette manifestation «avance bien», le wali de Constantine a affirmé que l'administration locale «a mi et mettra tous les moyens nécessaires pour concrétiser le programme arrêté». M. Ouadah qui a néanmoins fait part de la «contrainte temps», a souligné l'engagement de ses services à intervenir pour résoudre les éventuelles difficultés qui pourraient apparaître sur le terrain. Les projets prévus dans le cadre de cette manifestation englobent, entre autres, un pôle culturel comprenant un palais de la culture, un musée, une bibliothèque urbaine, ainsi qu'un musée d'art et d'histoire, une salle de spectacles de 3.000 places et un palais des expositions. La manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe» sera officiellement lancée en avril 2015, dans le sillage de la célébration de Youm El Ilm, a-t-on rappelé.

# FIDC: Un spectacle en 3D du chorégraphe écossais Billy Cowie

Programmée au Palais de la Culture dans la sélection «off» du festival, la performance «Stereoscopic Trilogy 2», propose une expérience visuelle inédite en danse contemporaine, basée sur les jeux de symétrie entre une danseuse (Jacqueline Clark Michel), physiquement présente sur scène, et des hologrammes d'autre danseurs projetés en trois dimensions sur un écran.

Composée de trois tableaux, cette chorégraphie d'une heure à l'univers à la fois virtuel et poétique possède également un «aspect didactique», explique Billy Cowie, en particulier dans la première partie «Art of movement» où les mouvements des danseuses, appelées «Partie morte du corps» ou encore «La touche magnétique», sont précédés par des explications lues par un autre hologramme.

Devant un public restreint, composé d'une trentaine d'étudiants en audio visuel, le chorégraphe a également choisi d'aborder des thèmes comme la mort et la séparation, à travers une scénographie mettant en avant les couleurs noire et blanche et le jeu du clair-obscur sur les corps des danseuses, virtuels et réels, sur lesquels s'imprirent, grâce à la rétropédition, des dessins de l'artiste allemande Silk Mancholt.

La dernière partie, intitulée «Dark Rain», permet d'explorer encore plus en avant l'aspect irréel du spectacle par ses phases très rythmiques, exécutées simultanément par Jacqueline Clark Michel et les projections des danseuses japonaises sous des effets de lumière kaléidoscopiques, en une conclusion effrénée de la chorégraphie.

Présentée pour la première fois au dernier Festival international d'Edinburgh (Ecosse), «Stereoscopic Trilogy 2» représente un «véritable défi artistique», estime Jacqueline Clark Michel, pour qui la plus grande difficulté est de «danser et transmettre des émotions en l'absence de la relation humaine, avec des partenaires virtuels».

Organisé en collaboration avec le «British Council» le spectacle du chorégraphe écossais sera présenté lundi à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas). Un atelier d'initiation à la danse et à la technologie 3D sera également animé par l'artiste.

Vingt-quatre pays participent à la 5<sup>e</sup> édition du Fidc, programmée au Théâtre national Mahieddine-Bacharzai pour les spectacles en compétition, et au Palais de la Culture pour la partie «off» du festival.

# ARTS DE L'AHAGGAR: L'âme de Tombouctou s'invite à Tamanrasset

L'âme de la ville malienne de Tombouctou et son héritage patrimonial étaient restitué sur la scène de Tamanrasset à la faveur d'un concert animé dimanche par la diva Khaira Arby.

Lors de cette soirée organisée par le quatrième Festival international, Tin Hinan-Abalessa, des arts de l'Ahaggar, musique, danse, poésie et instrumentation respiraient la culture de Tombouctou dans toute sa diversité et son authenticité.

Ce spectacle qui a fait voyager le public du site de Tidessi (10 km de Tamanrasset) n'était pourtant pas programmé mais improvisé en une journée pour remplacer le chanteur de reggae jamaïcain, Max Roméo, qui a annulé son spectacle à la dernière minute en invoquant des raisons de sécurité», a-t-on appris auprès du comité d'organisation.

Avec sa voix puissante et limpide et sa présence imposante sur scène, Khaira Arby a chanté, dans toutes les langues parlées dans sa ville, la beauté du désert, l'âme de Tombouctou tout en dénonçant les violences faites aux femmes et l'analphabétisme surtout chez les femmes, le tout avec des mélodies jazzy voir rock parfois qui accompagne les compositions de la diva au tindé, à la calebasse ou à la guitare artisanal.

L'artiste qui représente à elle seule la source d'inspiration de beaucoup de musique malienne a introduit dans son spectacle des touches de diwan ou d'autres musiques du Maghreb, sa ville étant un réceptacle de toutes les cultures qui y sont séjournées.

Aujourd'hui «ville quasi fantomatique», Tombouctou, joyaux culturel du nord du Mali commence à peine «à retrouver son calme après les troubles qui l'ont secoué récemment» a déclaré la chanteuse.

Dans un registre complètement différent, le jeune groupe de reggae algérien «Democratiza», lui aussi, conquis le public de Tidessi, grand amateur de reggae, avec des textes engagés, inspirés du quotidien des membres de cette jeune formation oranaise, qui parlent de la condition de la jeunesse algérienne.

Avec des rythmes et mélodies reggae bien élaborés, le groupe a réussi à offrir un spectacle dans les normes de cette musique particulièrement appréciée en Algérie mais qui manque beaucoup à la scène musicale actuelle.

Même si ce jeune groupe a déjà pris part à de grandes manifestations à travers le monde et qu'il ait atteint la maturité de préparer un album, les «Democratiza» ne se produisent que rarement en Algérie, faute de scène d'accueil» comme l'a expliqué le leader du groupe.

OUverte mercredi, la quatrième édition du Festival international des arts de l'Ahaggar se poursuivra jusqu'au 18 novembre, avec une soirée de clôture animée par le «Super rail band de Bamako» et la diva du tindé Badi Lalla.

APS

## BÉCHAR Une école d'initiation des femmes au jeu du goumbrì sera ouverte début 2014

Une école d'initiation et d'apprentissage du jeu du Goumbrì, un instrument à trois cordes à la base de la musique diwane, sera ouverte en début de 2014 aux femmes, par l'association locale culturelle et de revivification du patrimoine (Acdrp), a-t-on appris lundi de sa présidente.

L'ouverture de cette structure vise à répondre aux doléances de nombreux jeunes talents féminins, désireuses d'être initiées aux techniques du jeu de cet instrument musical ancestral, a précisé à l'APS Mme Rabia Boughazi.

«Nous avons constaté un véritable désir chez plusieurs femmes à Béchar d'apprendre à

jouer du goumbrì, et avons pour cela lancé un projet d'ouverture de cette école spécialisée, avec le concours et l'aide de la star du Diwane Hasna El-Bachariah appelée à encadrer, dans une première phase, une dizaine de femmes», a expliqué Mme Boughazi. L'ouverture de cette école propre aux femmes est une «première» dans l'histoire nationale de la musique et dans le Diwane, dont Béchar est le fief national, a-t-elle estimé en soulignant qu'elle constituera un outil important dans la pérennisation et la protection d'un patrimoine immatériel local et national. Outre cette école, un atelier d'appren-

tissage des musiques, chants et danses Diwane, Zefani et Ferda, sera également ouvert aux femmes par la même association, avec l'aide et la contribution de plusieurs artistes locaux spécialisés dans ces genres artistiques traditionnels, a annoncé aussi Mme Boughazi. Créeée depuis deux ans par des femmes, l'Acdrp compte ouvrir, durant la même année, plusieurs autres ateliers de confection de produits culinaires du territoire et de tapisserie traditionnelle, dans la perspective de contribuer à la création de sources de revenus pour les femmes aux foyers, a fait savoir sa première responsable.

## «Thor» au sommet du box-office nord-américain

«Thor» a une nouvelle fois terrassé ses adversaires du grand écran en se maintenant à la tête du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine sur les écrans, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par la société Exhibitor Relations. «Thor : le Monde des ténèbres», deuxième opus de la saga mythologique de l'écurie Marvel empoche 38,5 millions de dollars, soit près de 147 millions au total. Cette poule aux œufs d'or est suivie par la nouveauté «The Best Man Holiday»,

comédie racontant les aventures amoureuses de l'écrivain Harper Stewart sur le point de publier un roman autobiographique, qui décroche d'entrée 30,6 millions de recettes.

«Last Vegas», où les anciens jeunes Robert De Niro, Morgan Freeman et Kevin Kline font les quatre cents coups dans la cité des péchés pour enterrer la vie de garçon de Michael Douglas, remonte à la troisième place avec 8,9 millions de dollars, soit environ 47 millions en trois semaines d'exploitation.

# SINUSITE

## Comment la prévenir

La sinusite est une inflammation des sinus. Ces cavités remplies d'air et situées dans les os du crâne communiquent avec le nez. La sinusite est le plus souvent une complication du rhume. Une sinusite aiguë dure quelques semaines. On parle de sinusite chronique quand elle dure plusieurs mois.

### Quels sont les symptômes de la sinusite ?

- Des maux de tête qui se renforcent quand vous vous penchez en avant
- Une pression au niveau du visage
- Le nez bouché
- Des sécrétions jaunâtres, verdâtres ou blanchâtres
- Parfois des maux de dents, de la fièvre ou de la toux

### Quelles sont les causes de la sinusite ?

Il s'agit le plus souvent d'une infection virale, par exemple un rhume. Quand le nez se bouché, le mucus produit par les sinus ne parvient plus à s'écouler vers le nez. Ces derniers peuvent alors devenir un véritable nid à microbes. Parmi les autres causes, on trouve une infection bactérienne, des allergies, des polypes nasaux, une déviation de la paroi nasale, un abcès dentaire ou encore la pollution atmosphérique.

La sinusite chronique peut être une complication de la sinusite aiguë mais ce n'est pas toujours le cas. Elle est le plus souvent causée par des allergies. Plus de la moitié des personnes qui ont une sinusite chronique sont en effet allergiques.

### Comment diagnostique-t-on une sinusite ?

En allant chez votre généraliste qui vous examinera tandis que vous lui parlerez de vos symptômes.

En cas de sinusite chronique, votre médecin vous enverra passer une radiographie des sinus. Un scanner pourra être nécessaire pour trouver la cause exacte de la sinusite.

### Quelles sont les personnes à risque ?

- Les enfants car ils attrapent souvent un rhume
- Les personnes qui ont le rhume des fous
- Les personnes qui ont une déviation de la cloison nasale
- Les personnes qui ont des polypes nasaux
- Les personnes qui ont déjà eu une sinusite (pour la sinusite chronique)
- Comment prévenir la sinusite ?
- En vous mouchant voire en effectuant des lavages de nez dès que le besoin s'en fait sentir
- En fuyant le tabac qui irrite les sinus
- En évitant ce qui déclenche chez vous une réaction allergique (si la sinusite est d'origine allergique)

### Quels sont les traitements de la sinusite ?

La sinusite disparaît en général toute seule. Pour atténuer la douleur, vous pouvez prendre un antalgique. La prise d'un décongestionnant à pulvériser directement dans le nez est aussi conseillée. Votre médecin vous prescrira des antibiotiques si la sinusite est d'origine bactérienne. Il peut aussi vous prescrire des séances d'aérosol-thérapie à réaliser à l'hôpital. Il s'agit de respirer un gaz contenant, en suspension, des antibiotiques et des corticoïdes (anti-inflammatoires). La chirurgie peut être envisagée en derniers recours, pour une sinusite chronique qui résiste aux médicaments. L'opération consiste à drainer les sinus, repositionner la cloison nasale ou enlever les polypes nasaux.



## Marre des sinusites à chaque rhume ? ON A LA SOLUTION !

Cure de soufre et eau de mer : le duo magique pour que vos rhumes ne se compliquent pas systématiquement en dégénérant en sinusite. La sinusite est une infection bactérienne, une complication des rhinites qui est soignée par antibiotiques, sur prescription médicale. «L'allergie favorise ces infections dans les sinus. Elle provoque une inflammation qui entraîne une corrosion des muqueuses et concentre du fer, un facteur de prolifération des agents infectieux», explique le Dr Curtay, nu-



trithérapeute.  
**Nos conseils prévention**

Du soufre sous forme de sérum physiologique : «Le sérum va aider à drainer le nez, précise le Dr Éric de Boysson, et enrichir les muqueuses respiratoires. » Directement au contact de l'environnement, elle constitue la première barrière de protection du système respiratoire contre les agents extérieurs. Une pulvérisation par jour en cure de 10 jours en cas de muqueuses

fragiles. (Spray Stérimar enrichi en soufre).

### Les conseils de l'aromathérapeute

• On avale chaque matin une goutte d'huile essentielle de ravintsara, et une goutte d'huile essentielle de citron dans une cuillérée à café de miel ou d'huile végétale pour renforcer son immunité. «En prévention, dès les premiers frimas, précise un aromathérapeute, jusqu'à 3 mois en continu, et ce dès 12 ans.»

## L'ostéopathie peut vraiment vous soulager

Surtout connue pour soulager le mal de dos, l'ostéopathie permet aussi de traiter d'autres troubles comme la sinusite chronique. On vous explique comment se déroule la consultation.

Sinusite chronique: parfois une mauvaise posture

Nez encombré, sensation de barre sur le front: savez-vous que l'ostéopathie peut soulager votre sinusite chronique ? La sinusite peut en effet être entretenue par un léger déséquilibre de la hanche qui entraîne une mauvaise posture de la colonne, elle-même responsable de tensions cervicales. Et le rééquilibrage des différentes tensions du corps peut permettre de libérer les sinus.

### Une séance d'ostéopathie

En général, une séance dure de 30 à 45 minutes. L'ostéopathe commence par un interrogatoire détaillé sur les motifs de la consultation. Il demande dans quelles circonstances la sinusite est apparue, depuis combien de temps elle évolue...

Il pose ensuite les mains sur votre corps et le parcourt entièrement, un peu comme un non-voyant lit le braille. "Je ressens sous mes doigts des zones de blocage, de tension, explique Valérie Artar, ostéopathe. Je regarde comment vivent les tissus, je m'assure qu'ils sont mobiles et que tous les liquides de l'organisme circulent correctement. Je vérifie aussi la mobilité du crâne puis je relâche les tensions une à une".

### Une séance sans douleur

Lorsque l'ostéopathe pense avoir localisé l'origine de la sinusite, il associe différentes techniques de palpation et de manipulation pour libérer la boîte crânienne. Selon les cas, ses gestes sont doux ou encore "appuyés", mais jamais douloureux.

"Nous envoyons une information au corps, le cerveau la traite et l'organisme réagit, plus ou moins rapidement selon les personnes" souligne l'ostéopathe.

Chez certains, l'amélioration est immédiate. D'autres ressentent la douleur de façon plus aiguë pendant quelques heures avant d'être soulagés. D'autres enfin ne le seront qu'à l'issue de plusieurs séances.

### Combien de séances ?

Parfois une seule suffit. Si la sinusite chronique est installée depuis quelques années déjà, il faudra peut-être plusieurs rendez-vous. Mais personne ne peut le dire à l'avance.

### En pratique

Le tarif des séances varie de 50 à 80 euros, parfois pris en charge partiellement par les mutuelles.

# COMMENT S'EN DÉBARRASSER sans antibiotiques

Un nez congestionné et une douleur au niveau des pommettes, c'est bien souvent une sinusite qui commence. Pour être soulagé, plusieurs traitements existent. À adapter selon le stade de l'inflammation. Le point avec le Dr Juvanon, médecin et porte-parole de la Société française d'oto-rhino-laryngologie.

### Tout le monde peut l'attraper ?

Les personnes allergiques et asthmatiques sont davantage sujettes aux sinusites. D'autres présentent une «fragilité» constitutionnelle des muqueuses respiratoires. Enfin, les personnes immunodéprimées ou qui souffrent de maladies du système respiratoire (par exemple, la mucoviscidose), sont plus sensibles aux sinusites, confirme le Dr Jean-Marc Juvanon.

Par ailleurs, il existe un certain nombre de facteurs favorisants, comme le tabagisme, actif ou passif, la pollution atmosphérique ou encore la prise de certains médicaments. «L'aspirine, notamment, peut favoriser l'apparition de polypes naso-sinusiens», précise le spécialiste.

### Quels sont les traitements recommandés ?

Bien souvent, les patients prennent pour une sinusite ce qui n'est qu'une simple rhinite, ce qui peut donner lieu à des traitements surdimensionnés, alerte le Dr Jean-Marc Juvanon. Pour poser le diagnostic, outre les symptômes que décrit le malade, le médecin a besoin d'un examen endonasal (observation de l'intérieur du nez). Dans les cas plus compliqués, un scanner peut être nécessaire pour évaluer son étendue. En cas de si-

nusite aiguë et si celle-ci est d'origine bactérienne, un traitement antibiotique peut être envisagé. Il dure en général de 7 à 10 jours, et peut être accompagné de vasoconstricteurs (gouttes) pour déboucher le nez et d'analgésiques (paracétamol) qui soulagent la douleur.

En cas de sinusite chronique, la prescription d'antibiotiques est nécessaire en cas de surinfection.

Si la sinusite est liée à la présence de polypes, ceux-ci peuvent être traités (et même parfois disparus) grâce à la prise de corticoïdes (comprimés).

Si la sinusite est d'origine allergique, des antihistaminiques sont prescrits.

### Quand la chirurgie est-elle proposée ?

En cas de sinusite chronique, une solution chirurgicale peut être envisagée. Elle se fait par voie endonasale à l'aide d'instruments optiques, et consiste à élargir les orifices et à drainer les cavités. La chirurgie peut également permettre de corriger des anomalies structurelles du nez empêchant un bon écoulement des muositous ou de retirer des polypes nasaux, deux causes fréquentes de sinusites chroniques.

L'intervention est la plupart du temps réalisée sous anesthésie générale et un arrêt de travail d'une durée de cinq à dix jours peut s'avérer nécessaire.

Afin d'éviter les saignements postopératoires, le chirurgien va poser des mèches (compresses) dans le nez. Celles-ci seront retirées le lendemain.

### Faire des inhalations, est-ce utile ?

Les produits pour inhalation à base de plantes (eucalyptus...) qu'on trouve en pharmacie peuvent aider à déboucher les nez encombrés mais ont un intérêt restreint dans les sinusites. «Il s'agit plus d'un soin de confort», précise le Dr Jean-Marc Juvanon.

On peut, en revanche, faire appel à l'aérosolthérapie. Il s'agit de la projection dans les voies respiratoires, à l'aide d'un nébuliseur, d'un microbrouillard de substances volatiles. En l'occurrence, des antibiotiques et des corticoïdes, administrés à raison de deux séances par jour pendant environ une semaine. Sur prescription médicale.

### Les cures thermales peuvent-elles être bénéfiques ?

Les cures permettent de bénéficier d'inhalations de vapeur d'eau et de lavage à l'eau thermale. En humidifiant le milieu nasal, la vapeur liquéfie les sécrétions, ce qui dégage les sinus. Les lavements approfondis, qu'ils soient réalisés à base d'eau de mer, de sérum physiologique ou d'eau thermale, contribuent aussi à assainir la muqueuse sinusienne. Les eaux soufrées de certaines sources thermales sont particulièrement adaptées aux sinusites d'origine infectieuse, tandis que les eaux chlorobicarbonatées sodiques sont propices au traitement des allergies respiratoires.

### Peut-on la prévenir ?

Une bonne hygiène du nez est la meilleure action de prévention, estime le Dr Jean-Marc Juvanon. Pour éviter que les sinus ne se bouchent, il faut se moucher régulièrement, voire effectuer des lavages de nez, surtout si on travaille dans un environnement poussiéreux. L'arrêt du tabac et l'élimination des facteurs allergisants permettent de prévenir l'apparition de certaines sinusites, tout comme l'entretien régulier des appareils de climatisation. Attention aussi aux caries dentaires qui traînent et aux abcès négligés. Les infections dentaires peuvent en effet gagner les sinus et être à l'origine de sinusites. Enfin, sachez qu'un climat chaud et sec limite l'apparition des sinusites tandis qu'au contraire, les climats froids et humides les favorisent. D'où la rerudescence des sinusites en hiver...



# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

**Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire**

## IV - La Djemaâ

Par voie de conséquence, avec la loi de 1919 ceux qui étaient hier désignés sont aujourd'hui « élus ». Il faudra attendre les années 1940 et les années 1950 pour que les fils des « grandes tentes » soient plus ou moins mis en danger par les éléments combattifs des partis nationalistes rompus aux batailles électorales.

L'administration emploiera, toutefois, tous les moyens et exercera tous les abus, depuis la fraude électorale jusqu'à la répression, pour faire barrage aux candidats du mouvement national et maintenir à la tête des institutions locales des valets dociles et zélés.

« Les Djemaâs ne représentent rien. Elles sont issues d'un compromis que nous avons suggéré à l'heure d'une absolue réforme électorale (en 1946) et qui a consisté à prendre un individu par village ou fraction et faire désigner, par l'ensemble, le plus sage (entendre le plus docile, NDL) et le plus aisés, pour en faire un président. Le vote a suivi, partout unanimement. (L'Algérie du demi-siècle vue par les autorités locales - 1954- p. 184).

Le Djemaâ réorganisée par la loi du 4 février 1919 se composait de 6 à 16 ou 20 membres selon qu'elle se trouve en commune de plein exercice ou en commune mixte. Son mandat électif était de l'ordre de six ans. Le président de la Djemaâ devenait membre de droit de la commission municipale de la commune mixte. Il ne jouissait par contre d'aucune prérogative administrative. Ce sont les caïds qui continuaient à assumer de telles attributions. Ils sont d'ailleurs présents à toutes les délibérations de la Djemaâ. Le maire de la commune de plein exercice était lui aussi autorisé à assister aux réunions de la Djemaâ dont les délibérations sont soumises à l'examen de la commission municipale de la commune mixte qui est présidée par un administrateur des services civils. Or, on sait que les présidents de Djemaâ sont membres de la commission municipale en commune mixte. Vont-ils débattre alors les délibérations de leurs assemblées ? Dans le sens du rejet ou de l'approbation ? Dans tous les cas et dans toutes les situations les caïds, agents de l'Etat, et les administrateurs, des mini-gouverneurs généraux, sont seuls maîtres à bord.

L'exemple de la Djemaâ de Djelfa, imposée à la population en 1945, est amplement significatif. Les éléments qui la composent, à la solde de l'administration, sont lâches comme des hyènes vis-à-vis de leurs propres coreligionnaires, déjà dévoués par le paupérisme et la maladie.

« Des milliers de personnes sont mortes de faim, de froid, de typhus à la fin de l'hiver. La Djemaâ qui collecta une somme de 38.000 francs pour construire les tombes de ces malheureux, en détournant une importante partie pour d'autre usages ». (Egarité n°40 du 13.9.1946).

Ces charognards, depuis leurs désignation à la tête de la Djemaâ, se sont acharnés à ruiner leurs administrés en opérant à des prélevements sur les rations alimentaires déjà maigres et insignifiantes. Chaque personne ne touchait plus que 250 grammes de sucre au lieu de 500 grammes par mois ; 50 grammes de café au lieu de 125 grammes ; 55 grammes de savon et 1/6 de litre d'huile eu lieu de 110 grammes et 1/4 de litre.

Voilà les tristes attitudes des représentants « d'indigènes » à travers lesquels la France coloniale comptait réaliser un civisme politique et une évolution vers le pro-



grès. Comme d'ailleurs, les Djemaâ, nouvelles créatures de l'administration coloniale, affichent une manifeste irrégularité dans les réunions malgré d'interminables injonctions des autorités centrales qui bâissent leurs théories à travers les notes et les circulaires. « Malgré la réforme de 1919, les Djemaâ ne se réunissent pas toujours régulièrement et quelquefois même pas du tout ». (Documents Algériens n°8 du 10.7.1946).

Le Gouverneur Général dressait le même constat :

« Il m'a été donné de constater que les Djemaâ de douars étaient parfois ignorantes de leurs attributions réelles. Certaines ne se sont pas réunies régulièrement ; d'autres délibèrent sans que l'on prête une suffisante attention à leurs travaux, d'autres enfin, se désintéressent des affaires du douar ou bien outrepassent leurs attributions ». (Documents Algériens n°8 du 10.7.1946).

Depuis son institution en 1863 jusqu'au lendemain des réformes apportées en 1919, la Djemaâ est toujours au centre des débats. Décidément ces écoles « d'éducation civique et politique » évoluent au rythme de la marche d'une limace. L'administration française continuera cependant à se mentir à elle-même. Si l'autruche est stupide et s'entête à faire croire aux autres la justesse de sa démarche, l'autorité coloniale sait ce qu'elle veut et ce à quoi elle aspire mais pour avoir bonne conscience, elle se grise d'un paternalisme qui cache maladroitement le sentiment de mépris et de révolte par le paupérisme et la maladie.

En novembre 1936, le Gouverneur de l'Algérie consacre une circulaire fleuve aux Djemaâs qu'il adresse aux préfets, sous-préfets et administrateurs de communes mixtes. C'est en quelque sorte un document-bilan de 17 années qui s'étaient écoulées depuis la promulgation de la loi du 4 février 1919 et d'une série de recommandations destinées à tirer la Djemaâ de sa léthargie.

« C'est ainsi qu'elle (la Djemaâ) n'est trop souvent pas consultée, ou seulement saisie pour la forme » ou « qu'elle ne s'est plus réunie depuis de longs mois » sont des formules répétitives depuis 1863 qui dénotent de l'inertie d'une institution que le maire, en commune de plein exercice et l'administrateur en commune mixte ignorent complètement. L'un et l'autre laissent le soin au caïd d'exécuter un programme politique de ruine et de désolation. Soucieux de faire instaurer des débats démocra-

qu'après approbation de l'administrateur de la commune mixte, pour tout ce qui concerne le mode de jouissance des pâturages, les droits d'usage, la désignation des commissions scolaires, les souscriptions pour travaux dans la section, la répartition des céréales et denrées, les opérations de paysannat. Les émancipateurs font beaucoup de bruit autour de ces deux dernières innovations qui, dans les années difficiles donnaient lieu à tous les abus et toutes les spéculations.

Cette répartition s'effectuait assez souvent au détriment de tous ceux qui manifestaient des sympathies pour les partis nationalistes. Les scandales sont monnaie courante. A Djelfa le caïd Ferhat Hamida, promu bachagha, règne en maître absolu : « Au moment de la distribution des rations de denrées contingentes, le caïd a exigé des gens le paiement des impôts comme première condition surtout des pauvres dans le but de créer des difficultés aux indigents, leur saisir la carte d'alimentation et bénéficier de celle-ci à son profit ». (Egalité du 27.09.1946).

Le président de la Djemaâ est habilité à convoquer son assemblée en session ordinaire le premier mois de chaque trimestre. Auparavant cette prérogative appartenait à l'administrateur de la commune mixte. La Djemaâ peut être convoquée en séance extraordinaire par le maire en commune de plein exercice ou l'administrateur en commune mixte avec l'autorisation du sous-préfet. Les textes précisent en outre que dans les communes de plein exercice, les habitants sont représentés au conseil municipal et dans les Djemaâs. Nous avons l'impression que cette double représentation privilégié les populations algériennes. Or, la réalité est tout autre. En commune de plein exercice, le maire qui est européen se consacre à gérer les intérêts de ses propres coreligionnaires dont le nombre est important dans ce type de collectivités mais toujours inférieur à la population algérienne.

En commune mixte, l'administrateur veille aux intérêts et à la protection des colons établis dans ces grands espaces où la population algérienne rurale vit dans le dénuement et la misère sociale, situation accentuée par les disettes répétitives. Les nouveaux textes ne visent aucunement l'amélioration du sort des algériens mais l'administration coloniale estime sur un ton grave qu'avec le décret du 29 août 1945 « se complète de jour en jour une œuvre d'émancipation politique graduelle, d'éducation sociale et politique et de décentralisation administrative où le libéralisme des moyens s'égale à la grandeur du but à atteindre ». (Pour l'Algérie, Pour la France - 1956 - p. 68). Les colonisateurs étaient convaincus que l'Algérie se débattait dans les plus sinistres ténèbres avant 1830 et qu'après cette date ce peuple d'égarés, inaptes à l'existence elle-même, amorçait enfin la voie du progrès et de l'émancipation. Mais l'histoire, après 132 ans de domination française, décrètera un bilan de désastre et de ruine. Le colonialisme est un phénomène destructeur. Il décime l'espèce humaine en pays conquis et détruit chez les rescapés du sabre toutes les valeurs qui sont en réalité la richesse commune à l'humanité tout entière. « Le colonialisme, c'est le cancer de la civilisation » selon le mot de Mohamed Bensalem. « C'est une gangrène », nous dira Ali El Hammami.

A suivre

## LIBYE

## Le gouverneur militaire de Benghazi échappe à une attaque armée

**Le gouverneur militaire de la ville de Benghazi, chef-lieu de l'Est libyen, a échappé hier matin à une attaque armée, au cours de laquelle un de ses compagnons a été tué et un autre grièvement blessé, a indiqué un responsable de sécurité.**

«Le cortège du Colonel Abdallah al-Saiti, chef de la Chambre commune de sécurité et gouverneur militaire de Benghazi, a été attaqué lors de son passage dans le quartier al-Hadeq, faisant un tué et un blessé grave parmi ses compagnons», a indiqué le porte-parole de la Chambre, le colonel Abdallah al-Zaidi.

La Chambre commune de sécurité est un organisme au sein duquel sont représentés tous les corps chargés de la sécurité de la ville.

«Des experts en explosifs mènent actuellement un ratissage de la zone



pour déterminer la manière dont a été attaqué le convoi et la quantité d'explosifs utilisés dans cette explosion qui a été entendue dans la plupart des quartiers de la ville», a-t-il ajouté.

Il a souligné que des véhicules appartenant à des particuliers ou à des concessionnaires automobiles avaient été grandement endommagés par l'explosion. Depuis la chute du régime de

Maamar el-Gueddafi en octobre 2011 après huit mois de conflit, l'Est libyen est régulièrement le théâtre d'assassinats. Plus d'une centaine d'officiers de l'armée et de la police, ainsi que des juges, ont été pris pour cible jusqu'à présent. Le gouvernement intérimaire a annoncé à plusieurs reprises des plans de sécurité pour contrer la violence à Benghazi, sans succès.

## AFRIQUE DU SUD

## Nelson Mandela toujours dans un état «stable mais critique»

Nelson Mandela, hospitalisé à domicile depuis septembre, est toujours dans un état stable mais critique, a indiqué hier la présidence sud-africaine.

«L'état de santé de l'ancien président reste plus ou moins le même que lorsque le président Jacob Zuma lui avait rendu visite la dernière fois c'est-à-dire stable mais critique, et Mandela continue de réagir au traitement», a noté la présidence dans un communiqué.

Le document a été diffusé à l'issue d'une visite du président Zuma au chevet du

héros de la lutte anti-apartheid hier matin. M. Zuma doit inaugurer hier soir une exposition permanente sur la vie de Nelson Mandela à sa fondation lors d'un cocktail dinatoire à Johannesburg en présence de nombreux journalistes.

Selon son ex-femme Winnie Madikizela-Mandela, Nelson Mandela est toujours «assez malade» et n'est pas capable de parler mais «communique par signes avec son visage».

«Il ne peut pas articuler» «à cause de tous les tubes dans sa bouche pour drainer

les fluides de ses poumons», a-t-elle expliqué au journal *Sunday Independent* du 17 novembre. Le premier président noir d'Afrique du Sud est soigné à son domicile par 22 médecins de Johannesburg depuis le 1<sup>er</sup> septembre, après avoir été hospitalisé près de trois mois pour une infection pulmonaire et probablement de multiples complications.

Bien que sa pneumonie soit guérie, ses poumons démeurent sensibles, a indiqué Winnie Madikizela-Mandela.



## ÉGYPTE

## Un officier de l'antiterrorisme abattu par un homme armé

Un officier de l'antiterrorisme égyptien a été tué par un homme armé dimanche soir au Caire, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

L'officier de l'agence nationale de sécurité a été abattu par balles dans sa voiture alors qu'il se rendait à son bureau, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Des responsables de la sécurité ont indiqué que la vic-

time Mohamed Mabruk avait travaillé sur des groupes insurges, qui ont intensifié leurs attaques depuis la destitution en juillet du président Mohamed Morsi.

Des groupes de terroristes inspirés d'Al-Qaïda ont revendiqué des attaques dans la capitale, dont une explosion qui avait visé en septembre le ministre de l'Intérieur, qui a survécu.

## PRÉSIDENTIELLE MALGACHE

## La Cour électorale rejette la demande d'annulation du premier tour

La Cour électorale spéciale (CES) a rejeté hier la demande de cinq candidats à l'élection présidentielle malgache d'annuler le premier tour du scrutin tenu 25 octobre dernier.

«La Cour a rejeté la requête car aucune pièce, ni document officiel ou témoignage n'ont été apporté à l'appui de la demande des cinq candidats à la présidentielle», a indiqué la CES sur son site internet. Cette requête des cinq candidats (Monja Roindefo, de Lahiniriko Jean, Voininahity Jean Eugène, Tehindrazanarivo Alain et Nöel Nelson William) déposée le 4 novembre dernier, de-

mande l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre ou bien son report au 20 décembre et a ordonné, l'institution d'une commission d'enquête chargée de relever toutes les preuves matérielles de fraudes ayant entaché le scrutin et de procéder aux perquisitions de certains locaux pouvant abriter des preuves. Selon la loi malgache, la CES est habilitée à procéder à l'annulation des opérations électorales dans les cas où il y a une violation flagrante des dispositions législatives ou réglementaires ou de prescriptions d'ordre public. Le premier tour de l'élection présidentielle malgache s'est

## SOUDAN

## L'armée repousse une attaque de rebelles dans une localité du Kordofan-Nord

L'armée soudanaise a assuré avoir repoussé dimanche une attaque de rebelles dans une localité du Kordofan-Nord, où des témoins ont confirmé des combats.

«Des hommes armés dans des Land Cruisers sont entrés dans la ville et ont visé un bâtiment des forces armées et le poste de police», a dit un habitant d'Abou Zabad, localité située non loin du Kordofan-Sud.

Leur objectif était de voler «du carburant et de la nourriture sur le marché», a assuré le porte-parole de l'armée, Sawarmi Khaled Saad, dans un communiqué publié par l'agence officielle SUNA.

Le Mouvement pour la justice et l'égalité (JEM) a affirmé avoir «pris le contrôle» d'Abou Zabad. «Nous contrôlons tous les bâtiments du gouvernement», a déclaré à l'AFP le porte-parole du JEM Gi-bril Adam Bilal.

Mais un peu plus tard, M. Saad a affirmé que les militaires avaient repoussé l'attaque du JEM et tué un chef rebelle.

L'armée n'a pas commenté cette attaque, mais le gouverneur du Kordofan-Sud, Adam al-Faki, a affirmé dimanche que les militaires contrôlaient désormais la zone, selon le Centre soudanais des médias, proche des services de sécurité.

## CAMEROUN

## Une attaque de rebelles centrafricains fait 7 morts dans l'est du pays

Au moins 400 rebelles centrafricains ont attaqué dans la nuit de samedi à dimanche le village de Gbiti, dans l'est du Cameroun situé à quelques encablures de la frontière avec la Centrafrique tuant sept personnes, selon des sources sécuritaires locales.

D'après une source au sein des services de sécurité, dans sa riposte l'armée camerounaise a fait quatre tués en arrêtant 15 personnes dont quatre Camerounais. Du côté camerounais, on déplore trois tués, dont un soldat.

Selon des sources sécuritaires locales, ces hommes qui ont attaqué à l'arme lourde le village, réclament la libération de leur chef, Abdoulaye Misckine. Ce dernier a été interpellé début septembre à Bertoua, chef-lieu de la région de l'Est, alors qu'il y séjournait depuis près d'un mois déjà, et est toujours détenu à Yaoundé, la capitale camerounaise. Une source administrative au Cameroun a confirmé l'attaque rebelle, qui intervient quelques jours après les installations des responsables des unités spécialisées des forces de défense nouvellement créées dans la région de l'Est.

Gbiti est un village de l'arrondissement de Ketté, département de la Kadéy, où se tient chaque semaine le plus grand marché du bétail de la région de l'est. Outre les familles camerounaises évoquées, on y retrouve des réfugiés centrafricains et quelques ressortissants tchadiens à la quête d'or.

tenu le 25 octobre dernier mettant en lice 33 candidats. La majorité absolue n'ayant pas été atteint, les deux candidats ayant les plus de voix passent au deuxième tour prévu le 20 décembre prochain. Il s'agit de Jean-Louis Robinson, le candidat appuyé par l'ancien président exilé en Afrique du Sud, Marc Ravalomanana, qui a obtenu 21,10% des suffrages exprimés et Hery Rajaonarimampianina, ancien ministre des Finances et du Budget de la transition et le candidat qui a eu l'appui du président de la transition, Andry Rajoelina, avec 15,93% des suffrages.

## MAURITANIE

### Paris et Nouakchott s'engagent à renforcer leur coopération en matière de sécurité

Le ministre mauritanien de l'Intérieur, Mohamed Ould Ahmed Rara, et son homologue français, Manuel Valls, ont signé à Nouakchott un protocole d'accord en matière de sécurité afin de renforcer leur coopération anti-terroriste.

«Cet accord concernera d'abord la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants, deux phénomènes dont il n'est pas utile de dire quel point ils sont déstabilisants pour nos pays et nos sociétés», a affirmé M. Valls lors de la signature du document dimanche, cité par l'agence AFP.

Selon lui, l'accord, «une première à ce niveau», porte sur les échanges en matière de renseignement, la formation de la gendarmerie et de la police, l'utilisation de nouvelles technologies informatiques et de communication ainsi que le développement des administrations territoriales.

Le ministre français, qui a été reçu par le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, a salué «l'engagement» de la Mauritanie dans la lutte contre la criminalité et «le terrorisme» dans les pays du Sahel et en Afrique de l'Ouest.

«J'ai dit à M. Aziz combien nous considérons avec admiration son engagement et celui de la Mauritanie pour la sécurité du Sahel, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue», a-t-il affirmé. Il a affirmé avoir perçu une «prise de conscience forte dans toutes les capitales visitées» de l'importance de la coordination des efforts de lutte contre le terrorisme.

## AFGHANISTAN

### Les talibans ont perdu jusqu'à 12 000 hommes en 2013

La rébellion des talibans afghans a perdu en 2013 «entre 10 000 et 12 000 hommes», un chiffre qui inclut les morts, blessés et prisonniers, au cours des affrontements avec les troupes afghanes et internationales, affirme un rapport de l'ONU.

«Si les pertes rebelles sont difficiles à estimer, des sources gouvernementales et des données internes de la rébellion les chiffrent entre 10 000 et 12 000», indique ce rapport, rédigé par le Bureau de contrôle et d'analyse des sanctions de l'ONU à l'initiative du Conseil de sécurité.

Ces données n'ont toutefois pas été confirmées de manière indépendante. Le rapport, daté du 10 novembre, souligne également que les forces afghanes et internationales «font l'objet d'un niveau de violences qui n'avait pas été aussi élevé depuis 2010», sans que les talibans aient pu en tirer des «gains significatifs».

Aussi longtemps que les forces afghanes seront en mesure de conserver leurs positions, «toute tentative des talibans de reconquérir des centres de population restera vaincue», poursuit le rapport.

Pour cette raison, «les talibans se sont davantage consacrés à intimider la population et à faire taire les chefs locaux ne soutenant pas leurs positions», ajoute l'organisme onusien. Renversés en 2001 par une coalition militaire internationale dirigée par les Américains, les rebelles afghans mènent une violente insurrection que douze ans de guerre et les moyens militaires colossaux déployés par l'Otan n'ont pas réussi à mater.

«Les violences constatées au cours de l'année écoulée illustrent la menace que posent pour la paix et la sécurité les talibans et les groupes qui leurs sont affiliés», souligne le rapport de l'ONU.

## FRANCE - PALESTINE

### François Hollande demande «l'arrêt total et définitif de la colonisation» israélienne

**Le chef de l'Etat français, François Hollande, a réclamé lundi à Ramallah l'arrêt «total et définitif» de la colonisation israélienne dans les territoires occupés, lors d'une conférence de presse commune avec le président palestinien Mahmoud Abbas en Cisjordanie.**

M. Hollande a encore estimé que «la colonisation complique les négociations (de paix) et rend difficile la solution à deux Etats» israélien et palestinien vivant côté à côté. Il a appelé à une «solution réaliste» pour les réfugiés palestiniens, une autre pomme de discorde entre Israël et les Palestiniens.

«Je témoigne de l'amitié entre la France et la Palestine», a dit le président français en arabe. Arrivé dans la matinée



à la Mousquetaïa, siège de la présidence palestinienne à Ramallah, M. Hollande a été accueilli par le président Abbas et un parterre de dirigeants palestiniens, dont le chef de la délégation aux négociations de paix avec Israël, Saeb Erakat.

Durant sa visite d'une demi-journée à Ramallah, cinq accords bilatéraux doivent être signés et M. Hollande doit rencontrer des représentants de la société civile palestinienne. Il devrait confirmer le verse-

ment d'une «aide budgétaire» de dix millions d'euros, proposer un programme de formation des fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et confirmer l'ouverture d'un lycée français à Ramallah.

L'aide globale annuelle de la France à l'Autorité palestinienne, au travers de l'Union européenne et de programmes de développement, atteint une cinquantaine de millions d'euros.

### Abbas : «Quoi qu'il arrive», les négociations iront au bout des 9 mois prévus

Le président palestinien Mahmoud Abbas a affirmé dimanche que «quoi qu'il arrive sur le terrain», les négociations de paix avec Israël iraient jusqu'au bout du délai imparti de neuf mois.

«Nous nous sommes engagés à poursuivre les négociations pendant neuf mois, quoi qu'il arrive sur le terrain. Nous nous sommes engagés et nous irons jusqu'au bout des neuf mois, et ensuite nous prendrons la décision appropriée», a déclaré M. Abbas dans une interview qu'il a accordée à l'AFP à la Mousquetaïa, siège de la présidence à Ramallah.

Il a précisé que l'équipe de négociateurs dirigée par Saeb Erakat, qui a récemment remis sa démission collective,



restait en place jusqu'à nouvel ordre. «La délégation aux négociations a présenté sa démission, que nous n'avons pas acceptée jusqu'à présent. La direction palestinienne

qué M. Abbas. M. Abbas a en outre demandé une commission d'enquête internationale sur la mort de Yasser Arafat, à la suite de la publication d'analyses médicales accréditant la thèse d'un empoisonnement. «Nous avons des indices que le président Yasser Arafat n'est pas mort de vieillesse ni de maladie, mais il y a des indices qu'il est mort d'empoisonnement», a-t-il ajouté, résumant les conclusions d'analyses suisse et russe d'échantillons biologiques d'Arafat, remises au début du mois aux dirigeants palestiniens. Le président de la commission d'enquête palestinienne sur la mort d'Arafat, Tawfiq Tiraoui, a désigné le 8 novembre Israël comme «le principal et unique suspect».

## IRAK

### 17 morts dans une série d'attaques à Bagdad

Au moins dix-sept personnes ont été tuées et plus d'une cinquantaine d'autres blessées dimanche dans une série d'attaques à la bombe à Bagdad (capitale irakienne), ont déclaré des sources médicales et sécuritaires. Les attentats sont sur-

venus dans les quartiers de Sadr City dans l'est de Bagdad et de Radhwaniyah, dans la banlieue de la capitale irakienne.

Il se sont produits après 15h00 GMT, alors que les habitants s'apprêtaient à fré-

quenter cafés et restaurants. L'Irak connaît depuis le début de l'année une nouvelle vague de violences qui ont fait plus de 5 600 morts, dont 964 en octobre, le mois le plus meurtrier depuis avril 2008, selon des chiffres officiels.

## RUSSIE

### La justice russe examine le maintien en détention des militants de Greenpeace

La justice russe examinait lundi une requête du Comité d'enquête russe visant à prolonger de trois mois la détention provisoire des 30 membres d'équipage du navire de Greenpeace arraisonné en septembre, selon cette ONG.

Le Comité d'enquête russe veut obtenir le maintien en détention pour trois mois des 30 membres d'équipage, dont la détention provisoire fixée initialement à deux mois expire le 24 novembre, pour «complément d'enquête», a affirmé l'ONG.

Les membres d'équipage de l'Arctic Sunrise, dont le navire avait été arraisonné en septembre par un commando héliporté

après une action contre une plate-forme pétrolière, ont été inculpés de «piraterie», puis de «hooliganisme».

Le tribunal international du droit de la mer, qui siège à Hambourg, en Allemagne, doit rendre sa décision le 22 novembre sur l'affaire.

Cette juridiction des Nations unies compétente pour régler les litiges maritimes avait été saisie par les Pays-Bas car l'Arctic Sunrise bat pavillon néerlandais.

La Russie a décidé de ne pas participer à cette procédure.

APS

## TURQUIE

# Davutoglu attendu à Téhéran pour discuter du conflit syrien

Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoglu, est attendu la semaine prochaine en Iran pour assister à une réunion internationale pendant laquelle le conflit syrien sera évoqué, a-t-on indiqué lundi de source diplomatique turque.

Le ministre turc participera les 26 et 27 novembre à la conférence ministérielle de l'Organisation de la coopération économique (ECO),



une organisation régionale qui réunit dix pays d'Asie et d'Eurasie, précise cette source citée par l'agence AFP.

Outre le conflit syrien, M. Davutoglu doit s'entretenir en marge de la conférence avec les dirigeants iraniens des relations politiques et commerciales bilatérales.

Le programme nucléaire iranien devrait aussi figurer à l'ordre du jour de ces discussions, selon la même source.

## LIBYE

# Le vice-président des renseignements libyens libéré

Le vice-président des renseignements libyens Mous-tapha Nouh, enlevé la veille par des inconnus près de l'aéroport de Tripoli, a été libéré lundi, rapportent des médias citant une source sécuritaire.

«M. Nouh a été libéré aujourd'hui lundi», a indiqué cette source citée par l'AFP. L'enlèvement de M. Nouh, originaire de la ville de Misrata (à 200 km à l'est de Tripoli), intervient sur fond de tensions entre groupes armés de Misrata et de Tripoli après d'affrontements meurtriers en-

tre ces deux groupes dans la capitale libyenne. Les violences avaient éclaté vendredi quand une milice originaire de Misrata, installée dans le quartier de Gharghouta dans le sud de Tripoli, avait tiré sur des manifestants pacifiques venus réclamer son départ de la capitale.

En représailles, des hommes armés ont attaqué le QG de cette milice, au prix d'affrontements qui ont fait au moins 43 morts et plus de 450 blessés, selon le ministère de la Santé.

## ARABIE SAOUDITE

# Une centaine d'agences de presse tiennent leur 4<sup>e</sup> congrès à Ryadh

Plus d'une centaine d'agences de presse prendront part lundi soir à Ryadh aux travaux du 4<sup>e</sup> congrès mondial des agences de presse (Nawc) pour examiner, durant trois jours, la possibilité d'améliorer leurs performances dans un nouvel environnement imposé par les technologies de l'information et de la communication.

Face à l'émergence de nouveaux médias, notamment numériques, favorisés par la révolution digitale, les responsables des agences de presse se pencheront, mardi et mercredi, dans le cadre d'une concertation commune, sur les nouvelles possibilités d'adaptation de leurs produits aux nouveaux supports qu'offre le marché du contenu qui semble connaître une inflation incontrôlée.

Une trentaine de conférenciers, la majorité des experts en médias et en news content, tenteront d'apporter des solutions attendues et adéquates aux contraintes liées au passage de ces «médias des médias» au tout multimédia et au tout numérique.

La diffusion des news multimédias (texte, photo et audiovisuel), en toute objectivité, en temps réel et à travers les différents supports constitue un des axes principaux de cette rencontre que l'Arabie Saoudite, pays organisateur, tient à sa réussite afin de mieux préparer les agences de presse aux grandes mutations nées de l'alliance inévitable, mais profitable, entre l'information et la technologie. Cinq grands thèmes sont prévus à



l'ordre du jour de ce forum des professionnels des médias, venus de différents continents. Il s'agira des nouveaux produits et services sur les marchés, des réseaux sociaux et plateformes d'information numérique, des perspectives des agences de presse, de l'exploitation des nouvelles opportunités et comment les agences de presse devront répondre aux besoins futurs de leur clientèle, notamment les journaux.

Le 4<sup>e</sup> News agencies world congress (Nawc), auquel l'APS prend part, se penchera également sur les conditions pénibles du journaliste dans l'exercice de son métier, notamment sa protection dans la couverture des événements à risque. Crée en

2004 à Moscou, dans le but d'assurer et d'améliorer la capacité de ses membres à répondre de façon «efficace» à la diversité croissante et rapide du marché mondial des médias, le Nawc vise à «renforcer la crédibilité» des agences de presse dans la production du contenu dans un monde de partage d'informations et de nouvelles connaissances des développements technologiques. La Russie a accueilli le premier congrès en septembre 2004, à l'invitation de l'agence russe Itar-Tass qui, en même temps, a fêté l'anniversaire de sa fondation en présence de dizaines de responsables des agences de presse provenant de divers pays.

L'importance de l'adaptation des agences de presse aux TIC a poussé le Nawc à se réunir à Estepona, ville du sud de l'Espagne, du 24 au 28 octobre 2007, à l'invitation de l'agence espagnole EFE.

Cette rencontre avait vu la participation de 80 agences de presse et porté sur cinq thèmes: la sécurité des journalistes, les droits d'accès et la couverture des grands événements sportifs et le rôle de la Fifa, la façon de couvrir les Jeux Olympiques, les prestations des agences de presse et l'avenir des agences de presse et de leurs clients. L'Argentine a accueilli le 3<sup>e</sup> congrès du 19 au 24 octobre 2010, à l'invitation de la nouvelle agence nationale argentine Télam qui a vu la participation de 87 agences de presse et plus de 179 personnalités des médias.

## SYRIE

# Une délégation syrienne à Moscou pour discuter de la préparation de «Genève 2»

Une délégation syrienne de haut niveau est arrivée lundi à Moscou pour s'entretenir avec les vice-ministres russes des Affaires étrangères de la préparation de la conférence internationale de paix sur la Syrie «Genève-2», rapportent les médias locaux.

«La conseillère de Bachar al-Assad, Bouthaina Shaaban, et le vice-ministre des Affaires étrangères, Fayçal Moqdad, vont s'entretenir avec les vice-ministres russes des Affaires étrangères, Guennadi Gatilov et Mikhaïl Bogdanov», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères, cité les agences russes. «La délégation officielle de représentants du gouvernement syrien est arrivée à Moscou et va avoir des entretiens au ministère des Affaires étrangères», a précisé un représentant du ministère à l'agence Ria Novosti.

La conférence de paix Genève-2 vise à réunir des représentants du pouvoir et de l'opposition afin de tenter de trouver une solution politique au conflit en Syrie qui a fait plus de 100 000 morts depuis 2011.

La coalition d'opposition a accepté de participer à des pourparlers de paix à condition que ceux-ci mènent à une période de transition prévoyant le départ du président Bachar al-Assad.

Washington et Moscou s'efforcent de réunir d'ici la fin novembre à Genève une conférence de paix sur la Syrie, où plus de 115 000 personnes ont été tuées depuis le début de la rébellion armée, en mars 2011.

# La Belgique rejette la destruction de l'arsenal chimique syrien sur son sol

Le ministre belge de la Défense, Pieter De Crem, a déclaré lundi qu'il n'était pas favorable à la destruction d'une partie des armes chimiques syriennes sur le sol belge. La Belgique avait été l'un des pays, avec notamment la France, à avoir été approchés par les Etats-Unis afin de participer à l'élimination de l'arsenal chimique syrien. «Je veux bien faire un effort pour y contribuer, mais faire cela chez nous, à première vue et sur le long terme, je n'y suis pas favorable», a déclaré

De Crem à la radio flamande VRT.

Il a précisé que la Belgique était prête à contribuer à l'inventaire des armes chimiques. «Nous pouvons proposer notre aide pour les neutraliser», mais «je pense que cela devrait plutôt se dérouler dans les environs au sens large du territoire syrien», a ajouté le ministre, cité par l'agence Belga. «Le déplacement de ces armes est en soi une mission difficile». L'Albanie, également approchée par Washington, avait déjà exclu vendredi qu'une partie de la destruction puisse se dérouler sur son territoire.

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) a approuvé vendredi le plan de destruction de l'arsenal chimique syrien d'ici à la mi-2014. Il prévoit que les armes soient transportées hors du pays, afin d'assurer leur destruction de la manière «la plus sûre et plus rapide» possible.

# Syrie : attentat contre une base de l'armée Au moins 31 soldats tués

Au moins 31 soldats, dont quatre officiers, ont été tués dimanche dans une attaque à la bombe contre une base de l'armée près de Damas, ont rapporté des médias citant une ONG.

«Trois généraux et un général de brigade figurent parmi 31 militaires tués dans une attaque à la bombe, qui a provoqué l'effondrement d'un bâtiment dans la base militaire de Harasta», a déclaré à l'AFP le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh), Rami Abdelrahmane.

Selon les premières informations disponibles, la bombe aurait été placée «soit à l'intérieur soit en dessous du bâtiment, sous un tunnel», a précisé M. Abdelrahmane.

## Programme du mardi 19 novembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h20 Météo
- 09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h20 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
- 11h25 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm de suspense Le prix du passé
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
- 20h45 Météo
- 20h50 Sport France / Ukraine
- Inédit
- 22h55 Série policière Mentalist 77
- 23h45 Série policière Mentalist 77

2

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
- 10h00 Magazine de société C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h50 Série humoristique Vestiaires
- 13h53 Météo 2
- 13h54 Magazine du consommateur Consomag
- 13h55 Magazine politique Expression directe
- 14h05 Magazine de société Toute une histoire
- 15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
- 16h55 Dans la peau d'un chef
- 17h45 Multisports Côté Match
- 17h50 Talk Show Jusqu'ici tout va bien
- 18h50 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h45 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve
- 20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
- 20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h44 Météo 2
- 20h45 Histoire Apocalypse Hitler 77
- 21h45 Histoire Apocalypse Hitler 77
- 22h38 Magazine sportif Image du jour : Rugby test match
- 22h40 Histoire La traque des nazis 777

3

- 07h57 Dessin animé Les Dalton
- 08h10 Série d'animation Nos voisins les mursupilamis
- 08h39 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h35 Edition de l'outre-mer
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h45 Loterie Keno
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Débat Questions au gouvernement
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Téléfilm policier Commissaire Laviolette 77 Inédit
- 22h15 Météo
- 22h18 Magazine culturel Parlons passion
- 22h20 Grand Soir 3
- 23h20 Magazine du cinéma Les sorties de la semaine
- 23h25 Comédie Ensemble, nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour 77
- CANAL+
- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
- 08h05 La météo
- 08h10 Divertissement Zapping
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h35 Divertissement Dans la bouche...
- 08h40 Film documentaire Diana Vreeland : l'oeil doit vagabonder 77
- 10h00 Comédie dramatique Un enfant de toi
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Magazine d'information Spécial investigation 77
- 15h30 Court métrage L'homme à la tête de krat
- 15h45 Magazine politique Le supplément politique
- 16h20 Thriller Dans la maison 77
- 18h00 Divertissement Zapping
- 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h45 Le JT
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Drame Augustine 77
- 22h33 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
- 22h35 Comédie dramatique Un jour de chance 77
- M6
- 07h35 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h40 Série d'animation Martine
- 08h45 Météo
- 08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h00 Météo
- 10h05 Jeu Les reines du shopping
- 11h00 Série humoristique Drop Dead Diva 777
- 11h45 Série humoristique Drop Dead Diva 777
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Série humoristique Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Téléfilm de suspense L'ennemi dans ma vie
- 15h40 Série policière Body of Proof 77
- 16h25 Jeu Les reines du shopping
- 17h30 Jeu Un dîner presque parfait
- 18h45 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Scènes de ménages
- 20h50 Divertissement La France a un incroyable talent Inédit
- 22h50 Divertissement La France a un incroyable talent, ça continue

## La sélection

20h50

France / Ukraine

TF1



## Résumé

Après son déplacement au Stade Olympique de Kiev, le 15 novembre, l'équipe de France de Didier Deschamps reçoit l'Ukraine en barrage retour : c'est l'ultime chance pour les Bleus de valider leur ticket pour la Coupe du monde 2014 au Brésil. Les coéquipiers de Franck Ribéry, Hugo Lloris et Olivier Giroud n'ont pas le droit à la moindre hésitation. Sur le papier, les Bleus sont favoris. Mais sous-estimer les partenaires d'Anatoly Timochtchouk serait une grave erreur car le passé des Bleus est jonché d'opportunités ratées et de drames joués dans les dernières minutes.

20h45

Apocalypse Hitler



## Résumé

Ce documentaire en deux parties est intégralement composé d'images d'archives en haute définition, restaurées et colorisées. Les auteurs ont pour ambition de retracer l'irrésistible ascension d'Adolf Hitler à la tête de l'Allemagne, dans le contexte troublé de l'Europe du début du XXe siècle. En 1924, le futur Führer écrivait : « Un Etat qui refuse la contamination des races doit devenir un jour maître de la Terre ». Comment a-t-il réussi à imposer cette idée ? Artiste raté dans sa jeunesse, rien ne prédestinait cet homme à devenir un jour le dictateur de l'Allemagne. C'est la guerre de 1914-1918 qui le transforma en nationaliste et antisémite exacerbé, habité par une vision.

3

20h45

Commissaire Laviolette



## Résumé

Pendant l'hiver 1963, dans le Luberon, le commissaire Laviolette est contacté par le marquis de Brèdes, un ami de jeunesse qu'il n'avait pas revu depuis des années. Il lui demande son aide pour élucider la mystérieuse disparition d'un jeune homme. Laviolette se rend sur place, accompagné de sa fidèle servante Solange, et découvre une région riche de traditions, de superstitions et d'histoires de terrains truffiers. Il rencontre aussi le gendarme Joubert, qui lui fait part d'autres disparitions : tous des éleveurs de truffes volatilisés sans laisser de traces. Il pense que toutes ces affaires sont liées. C'est au commissaire de dénouer les fils du mystère...

CANAL+

20h55

Augustine



## Résumé

Durant l'hiver 1885, Augustine travaille avec Rosalie comme domestique pour le compte d'une famille bourgeoise parisienne. Au moment de servir le dîner, elle est prise de convulsions et se jette au sol, incapable de contrôler son corps. La jeune femme de 19 ans est alors internée à la Salpêtrière, dans le service dirigé par le professeur Charcot, qui soigne les hystériques. Sous les yeux du spécialiste, Augustine fait une nouvelle crise, qui laisse une partie de son visage paralysée. Charcot lui accorde bientôt toute son attention et fait d'elle la vedette de ses démonstrations d'hypnose. Entre le médecin et sa patiente, une relation particulière se noue...

M6

20h50

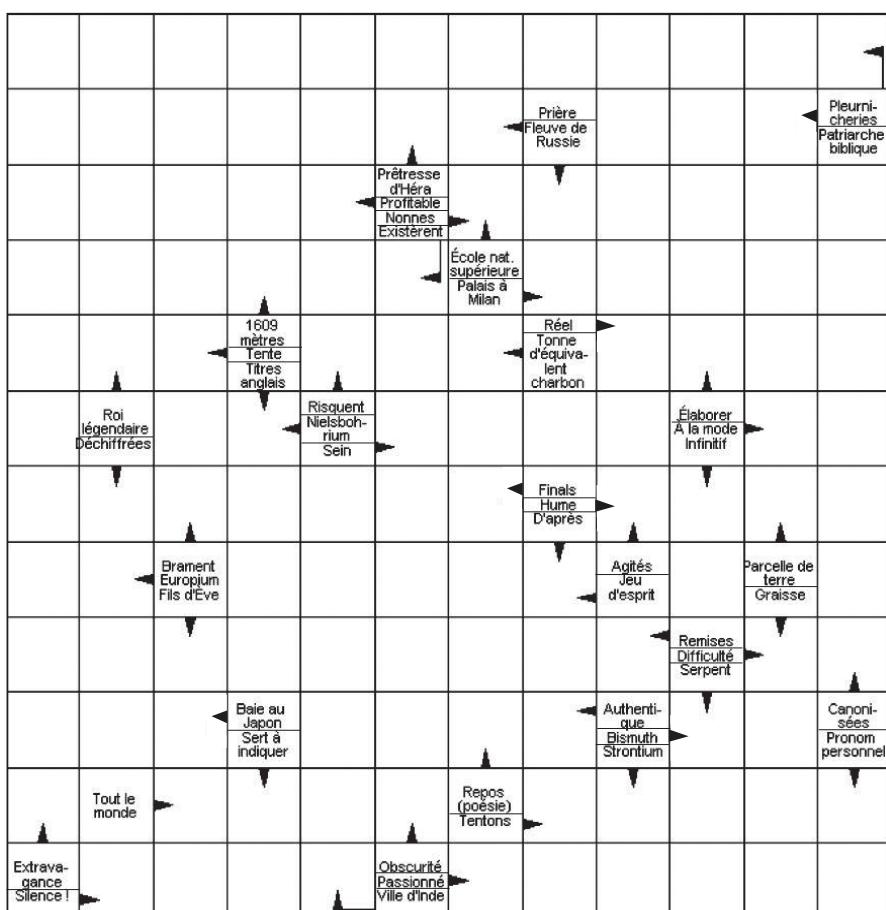
La France a un incroyable talent



## Résumé

Les auditions sont terminées. Les quatre membres du jury, Sophie Edelstein, Andrée Deissenberg, Dave et Gilbert Rozo, ont sélectionné trente demi-finalistes parmi les candidats les plus convaincants. Dix d'entre eux se produisent lors de cette première demi-finale. Chaque participant propose des numéros inédits. Les téléspectateurs votent pour deux candidats, qui accèdent directement à la finale, puis le jury choisit deux autres artistes parmi les huit restants. Qui succèdera aux Die Mobiliés, gagnants de l'édition 2012, et remportera le titre d'« Incroyable Talent » 2013 ? D'anciens candidats marquants reviennent en plateau pour présenter une nouvelle performance inédite.

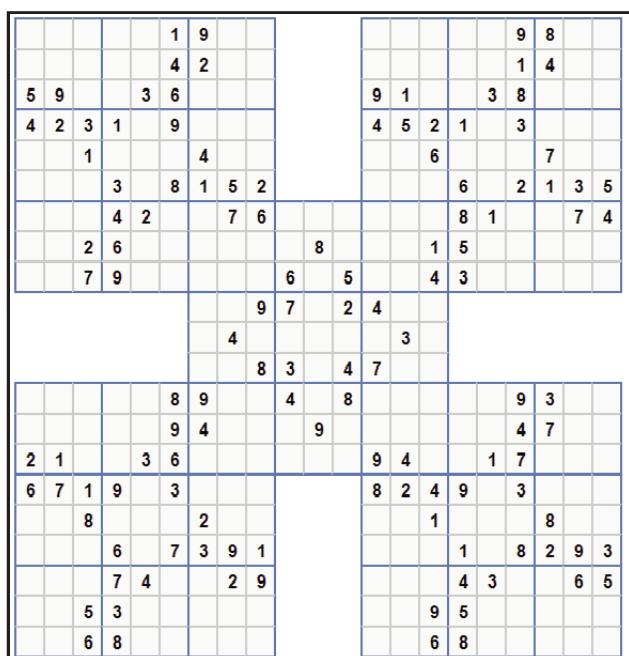
## Mots fléchés n°430



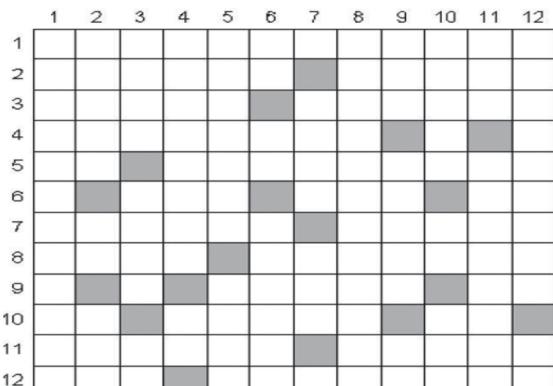
## Samouraï-sudoku n°430

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°430



## horizontal :

1. Commune du Var
2. Em anations - Touche
3. Ville de Turquie - Saoule
4. Crabe
5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américium
7. Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
8. Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
9. FI. de l'Afrique équatoriale - Astater
10. Traditions - Echarpe - Premier
11. Fumier - Riche
12. Personne désignée par une élection - Compteur

## vertical :

1. Conversation
2. Perdu - Magnésium - Argile rouge oujaune
3. Ville de Turquie - Saoule
4. Administrateur - Curie
5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
6. Einsteinium - Argon - Désert
7. Prit acte de - Réunion où l'on danse
8. Ranimèrent
9. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
10. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
11. Dévêtue - Exaspérante
12. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

## Proverbes

Plutôt rompre que de se plier.

## Proverbe algérien

Il ne s'élèvera jamais de poutre à partir d'un buisson

## Proverbe berbère

Une petite maison en ruine vaut mieux qu'un palais en commun.

## Proverbe arabe

La véritable amitié se voit dans le malheur

## Proverbe français

## C'est arrivé un 19 Novembre

1815 : second traité de Paris. Fin définitive du Premier Empire.

1845 : bataille de la Vuelta de Obligado.

1917 : proclamation de la République populaire ukrainienne.

1936 : exécution de José Antonio Primo de Rivera.

1942 : arrestation du Général Weygand.

1945 : ouverture du Procès de Nuremberg.

1947 : mariage d'Elisabeth d'Angleterre et de Philip Mountbatten.

1959 : proclamation de la Déclaration des droits de l'enfant.

1989 : adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

1991 : proclamation de Norodom Sihanouk comme chef de l'Etat cambodgien.

## Célébrations :

- Journée internationale des droits de l'enfant.

- Journée de l'industrialisation de l'Afrique.

- Argentine : Dia de la Soberanía Nacional (Journée de la souveraineté nationale), commémore la bataille de la Vuelta de Obligado.

- Belgique : Saint-Verhaegen, jour de fête pour les étudiants de l'Université libre de Bruxelles et de la Vrije Universiteit Brussel

- Brésil : Dia da Consciência Negra (Journée de la conscience noire), marque la prise de conscience de l'importance de la communauté noire du Brésil.

- Mexique : Dia de la Revolución (Fête de la Révolution), commémore le début de la Révolution mexicaine de Francisco Madero en 1910.

- Royaume-Uni : Her Majesty's Wedding Anniversary (Journée du mariage de la Reine Elizabeth II).

- Viêt Nam : Journée des professeurs

## NATATION

## Oussama Sahnoune risque de rentrer en Algérie si sa bourse n'est pas renouvelée

Le nageur algérien Oussama Sahnoune, actuellement au Cercle de Talence (Bordeaux), risque de rentrer provisoirement en Algérie si sa bourse d'athlète pour la nouvelle année 2014 n'est pas renouvelée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a indiqué hier son entraîneur en France, Driss Arslane.

Le double médaillé d'or sur 50 et 100m aux derniers jeux de la Solidarité islamique en Indonésie (septembre - octobre 2013) s'entraîne en France grâce à une convention de 4 ans signée le 31 mai 2012 entre la Fédération algérienne de natation (FAN) et le Cercle des nageurs de Talence (CNT) et destinée à couvrir le cycle olympique 2013-2016 pour assurer une bonne préparation aux JO-2016 à Rio de Janeiro.

La convention, dont la première année prendra fin le 31 décembre prochain, doit néanmoins être renouvelée annuellement, pour assurer la permanence du nageur algérien à Bordeaux. «Cette bourse permet à Oussama de se nourrir et se loger, c'est-à-dire vivre convenablement sa



vie sportive et privée, sans être perturbé. Sans elle, il sera obligé de retourner provisoirement en Algérie, jusqu'à son renouvellement», a déclaré Driss Arslane, joint par télé-

phone depuis Alger par l'APS alors qu'il se trouvait à Lyon pour une compétition officielle.

«Nous sommes en contact permanent avec la fédération et le ministère pour activer le processus de renouvellement de la bourse. Il faut débloquer le plus tôt possible pour mettre l'athlète à l'aise. Il réalise actuellement de très bonnes performances et ce n'est pas le moment de le perturber», a-t-il ajouté.

De son côté, l'ancien nageur de l'INFS Constantine et du GS Pétroliers a appelé «le MJS et le ministre (Mohamed Tahmi) à débloquer sa bourse de 2014 dans les plus brefs délais pour rester stable et bien concentré sur (ses) entraînements et objectifs».

«Nous sommes en train de préparer les championnats d'Afrique qu'accueillera l'Algérie en août 2014 et au cours desquels nous devons honorer notre pays, sans oublier les Mondiaux petit bain au Qatar en décembre 2014», a rappelé le porte-drapeau algérien lors des premiers Jeux olympiques de la Jeunesse à Singapour en 2010.

## CLASSEMENT AIBA

## 2 boxeurs algériens dans le top 10

Deux boxeurs algériens, Mohamed Flissi et Abdelhafid Benchabla, figurent dans le Top 10, au classement du mois de novembre de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA), publié sur son site internet. A la faveur de son titre de vice-champion du monde décroché aux mondiaux d'Almaty (Kazakhstan), Mohamed Flissi (-49 kg) qui n'était pas classé avant ce rendez-vous, figure désormais parmi les dix meilleurs boxeurs au monde dans sa catégorie, avec un total de 800 points.

De son côté, Abdelhafid Benchabla, positionné au 15<sup>e</sup>

rang le mois passé, a gagné 8 places, et occupe à présent la 7<sup>e</sup> place dans la catégorie des -81 kg, avec 950 pts, grâce à sa 5<sup>e</sup> place réalisée aux mondiaux d'Almaty. Quant à Mohamed Amine Ouadahi, il occupe la 22<sup>e</sup> place, dans la catégorie des -60kg avec 375 pts, alors que Abdelmalek Rahou est classé 33<sup>e</sup> dans la catégorie des -75 kg, totalisant 100 pts. Le classement de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA) prend en compte toutes les compétitions reconnues par l'instance internationale, et organisées sur tous les continents.

## TOUR INTERNATIONAL DU RWANDA (PROLOGUE)

## Le Rwandais Janvier Hadi vainqueur à Kigali

Le cycliste rwandais Janvier Hadi (MTN Qhubeka) a remporté dimanche le prologue du Tour cycliste du Rwanda à Kigali (3,5 Km) devant le Français Nicolas Le François et le Sud-africain Louis Meintjes.

Le vainqueur de la première étape de la 5<sup>e</sup> édition du Tour du Rwanda a réalisé un temps de 4'05, devant Nicolas Le François (4'08) et Louis Meintjes (4'08).

Du coup, le Rwandais Janvier Hadi endosse le premier maillot jaune de ce Tour. Nicolas Le François portera la maillot à pois du meilleur grimpeur, alors que l'équipe sud-africaine MTN Qhubeka prend en tête du classement par équipes.

Le cycliste algérien Adil Barbari a terminé cette première épreuve du Tour du Rwanda à la 12<sup>e</sup> place, à 10 secondes du vainqueur. La 5<sup>e</sup>

édition du Tour du Rwanda (17-24 novembre) a débuté ce dimanche avec la participation de sept coureurs de la sélection algérienne de cyclisme (seniors) et de 90 cyclistes représentant 15 équipes dont quatre équipes

professionnelles. La deuxième étape est prévue demain lundi entre Kigali et Kihere, longue de 129,9 km.

## Classement du prologue:

- 1.Janvier Hadi (MTN Qhubeka): 4'05
- 2.Nicolas Le François : 4'08
- 3.Louis Meintjes (MTN Qhubeka) : 4'08
- 4.Adil Barbari : à 10 sec
- 5.Abdelkader Belmokhtar (GS Pétrolier) : à 15 sec
- 6.Hichem Chabane (Club Sovac) : à 17 sec

## CLASSEMENT ATP

## Nadal termine la saison n°1 mondial

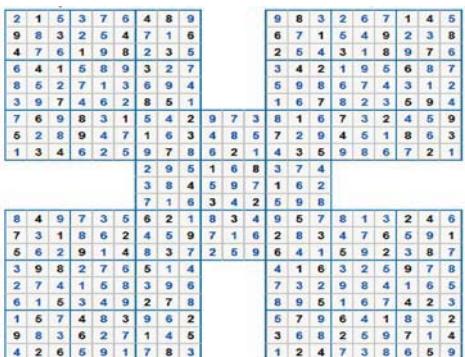
Le joueur de tennis, l'Espagnol Rafael Nadal termine la saison n°1 mondial, selon le classement ATP publié hier au lendemain de la victoire de la République tchèque face à la Serbie de Novak Djokovic en finale de la Coupe Davis, dernière possibilité de marquer des points cette saison. Djokovic, qui a remporté ses deux simples vendredi et dimanche, a bien marqué quelques points à l'ATP, mais largement trop peu pour rattraper Nadal. Nasdal était déjà assuré de terminer l'année n°1 mondial depuis les Masters de Londres la se-

maine dernière. Le week-end de Coupe Davis n'a apporté aucun changement parmi les 50 premiers mondiaux.

## Top 10 du classement ATP au 18 novembre:

- 1.Rafael Nadal (ESP) 13.030
- 2.Novak Djokovic (SRB) 12.260
- 3.David Ferrer (ESP) 5.800
- 4.Andy Murray (GBR) 5.790
- 5.Juan Martin Del Potro (ARG) 5.255
- 6.Roger Federer (SUI) 4.205
- 7.Tomas Berdych (CZE) 4.180
- 8.Stanislas Wawrinka (SUI) 3.730

## Solution Samurai-sudoku N°429



## Solution Mots Croisés N°429

POSTILLONNER  
■NOIRE■SUITE  
P■SAINTE■Q■D  
RE.RETORQUER  
ETIEZ■Q■UELE  
METS■HUMERUS  
E■E■AIEUL■ES  
DE■P■BENQI■E  
ILLICO■DURER  
TEES■URAEUS■  
EVASE■I■NAO  
RENEGATES■US

## Solution Mots Fléchés N°429

GUERREETPAIX  
REVEURS■UNS■  
ALES■STABIES  
TENIR■ERES■O  
T■EDEA■OR■AT  
EMMERDEMENTS  
PIES■RUE■AH■  
ADN■MONSTRES  
PITA■IE■URNE  
I■SCOTCH■AIR  
ER■ES■TOLIER  
R■ISERE■ISNA

AUJOURD'HUI À 19H15 AU STADE TCHAKER, ALGÉRIE-BURKINA FASO :

# Un seul et unique objectif : le Brésil

S. Ben

La sélection algérienne de football qui avait perdu le 12 octobre dernier son match aller des barrages du Mondial 2014 face au Burkina Faso (3-2) est appelé aujourd'hui sur la pelouse du stade Tchaker de Blida à partir de 19h15, le match retour décisif où les Verts ont droit qu'à une victoire et ce, avec plus d'un but d'écart ou simplement se contenir d'un but à zéro.

En d'autres termes, les joueurs de l'entraîneur Vahid Halilhodzic n'ont droit ni à une défaite, ni à un match nul. Et des probabilités pour se qualifier, un but à zéro suffirait donc au honneur de Bougherra et ses coéquipiers. Sinon, une victoire devrait être réalisée avec au moins une différence de deux buts pour permettre à l'Algérie de se qualifier pour son second Mondial consécutif après celui de 2010 en Afrique du Sud.

« Ce sera très difficile, dira le coach Vahid lui-même qui reconnaît les forces des burkinabés à savoir leur jeu collectif et surtout leur fer de lance l'attaquant Pitroipa ».

Et là, coach Vahid vient d'adopter trois plans pour contrer les burkinabés sans bien évidemment les détailler. Ce qui voudrait dire que des deux op-



tions initiales, il ne devrait s'agir que d'une stratégie carrément offensive.

Et là, il faudrait que d'abord l'animation au milieu de terrain soit bien assurée par les joueurs qu'il doit choisir. Le plus indiqué est Feghouli qui sera certainement l'un des animateurs principaux qu'on attendra dans le schéma tactique de coach Vahid. Feghouli aura bien en soutien pour la formation des attaques des éléments percutants tels Brahimi ou Taidé alors que le duo Mostefa et Lacen seront là pour la récupération.

De plus, les deux feu follets, Soudani et Slimani auront donc la charge de concrétiser les différentes occasions qui se présenteront à eux.

Et comme il se trouve que lorsqu'on opte pour une option carrément offensive du fait que l'on doit faire le jeu en évitant à domicile et en tentant surtout

de remonter l'handicap d'un but, il va falloir aussi assurer ses arrières. Car les Burkinabés sont connus pour être très redoutables en dehors de leurs bases et surtout par le jeu des contres. Le coach Belge du Burkina Faso possède des attaques redoutables tels Alain Traoré et Pitroipa dont il faudrait vraiment s'en méfier.

Ainsi, du côté de la défense on devrait retrouver les joueurs expérimentés et il s'agit de Bougherra et Medjani dans l'axe pour parer aux absences de Belkalem et Guedioura alors que Messebah et Goualam devront assurer les couloirs sauf si Vahid pencherait vers Hachoud ou encore Khoualed, les plus cités.

Quant au premier rempart défensif et bien que coach Vahid a montré une certaine « inquiétude » à propos de son titulaire M'bolhi, on penserait que ce serait peut être l'occasion de laisser les bois pour un local et le plus indiqué est Zemmache.

En tout cas, le onze rentrant ne devrait pas être très loin de celui qu'on vient d'écrire. L'expérience devrait prendre le dessus sur la bonne forme d'autant que le coach desverts reconnaît qu'aucun joueur n'est à 100% de sa forme. Reste donc cette volonté et surtout cette fougue qui a toujours caractérisé le joueur algérien dans les moments les plus difficiles. C'était le cas Oum Dormane et d'aucuns cherchent justement que cet esprit là soit de mise aujourd'hui face aux burkinabés pour aller étailler le jeu algérien sur le territoire du football et celui du Roi Pelé, à savoir le Brésil l'an prochain. Et cela passe donc par une victoire large pour ne plus être stressé durant la partie...

## Les 10 derniers matches de l'Algérie, avant celui face au Burkina-Faso

- 12 octobre 2013 à Ouagadougou (barrage -aller du Mondial-2014)
- Burkina-Faso - Algérie 3-2
- 10 septembre 2013 à Blida (Éliminatoires-Mondial 2014): Algérie - Mali 1-0
- 14 août 2013 à Blida (amical) Algérie - Guinée 2-2
- 16 juin 2013 à Kigali (Rwanda) Rwanda - Algérie 0-1
- 9 juin 2013 à Porto Novo (Bénin) - (Éliminatoires-Mondial 2014): Bénin - Algérie 1-3
- Nabil Ghilas (78)
- 2 juin 2013 à Blida (amical) Algérie-Burkina Faso 2-0
- 26 mars 2013 à Blida (Éliminatoires-Mondial 2014): Algérie-Bénin 3-1
- 30 janvier 2013 à Rustenburg (Afrique du Sud)-CAN-2013
- Algérie-Côte d'Ivoire 2-2
- 26 janvier 2013: à Rustenburg (Afrique du Sud)-CAN-2013
- Algérie-Togo 0-2
- 22 janvier 2013: à Rustenburg (Afrique du Sud)-CAN-2013
- Algérie-Tunisie 0-1
- Total: 10 matches : 5 Vict. - 2 nuls - 3 Déf.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION  
 ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE**  
**CENTRE PIERRE ET MARIE CURIE - ALGER**  
**NIF : 40801600001604900011**

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 49 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint paru dans le BOMOP, les quotidiens **DK NEWS** et **EL AKHBAR** en date du 17/07/2013 relatif à «L'acquisition, l'installation de mobilier médical» qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Soumissionnaire	Note technique	Note financière	Note globale	Montant en TTC	Classement des offres	Observation
TOUATI AHCENE NIF : 197216020464238	45 pts	40 pts	85 pts	10 091 016,00 DA	Meilleure offre	Retenue

Pour les soumissionnaires non retenus, ils sont invités ceux qui sont intéressés de se rapprocher des services du Centre Pierre et Marie Curie (Bureau des marchés) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière. Tout soumissionnaire contestant ce choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Alger.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA D'ALGER  
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI  
 COMMUNE DE BARAKI  
 NIF N° 0984 1614 51350 34  
 No : 126 /B.M / 2013

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le président de l'APC de Baraki lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

Travaux de Maintenance Des Réseaux d'éclairage Publics à Travers le territoire  
 De la commune de Baraki

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki contre la somme de 500,00DA (auprès la trésorerie communale). Les dossiers de soumission comprendront une offre technique et une offre financière. Toute les pièces demandées doivent être valides et légalisées (pour plus de détail voir cahier des charges).

- L'offre technique comprendra :
- La déclaration à souscrire et la déclaration de probité.
- Cahier des clauses administratives générales (Instructions aux soumissionnaires), paraphé, daté et signé portant cachet de l'entreprise et la griffe du signataire.
- Cahier des Prescriptions Spéciales, paraphé, daté et signé portant cachet de l'entreprise et la griffe du signataire.
- Cahier des prescriptions techniques, ainsi que l'ensemble des documents cités dans le cahier des charges.

- L'offre financière comprendra :
- La lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

L'offre doit être présentée sous double pli sous forme de pli technique et financier séparé à l'intérieur de la même offre. Le pli extérieur doit être cacheté, fermé, anonyme et ne portant que : l'expression suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
 Travaux de Maintenance Des Réseaux d'éclairage Publics à Travers le territoire  
 De la commune de Baraki  
 -COMMUNE DE BARAKI-  
 « À ne pas ouvrir »

Le présent avis est rédigé en langue Arabe et langue Française, publié dans deux quotidiens nationaux et au BOMOP. Les offres devront être déposées au niveau du bureau de marchés de L'APC de Baraki le dernier jour de la date de préparation de l'offre avant 12.00 h. L'ouverture des plis aura lieu ce même jour à 13.30h au siège de L'APC de Baraki en séance publique. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation de l'offre est de 10 jours à partir de la 1<sup>re</sup> publication de cet avis.

AUJOURD'HUI À 19H15 AU STADE TCHAKER, ALGÉRIE-BURKINA FASO

# Chaud empoignade pour une place au Brésil



Les sélections nationales d'Algérie et du Burkina Faso livreront, aujourd'hui (19h15) au stade Mustapha-Tchaker à Blida, une rencontre capitale dont le vainqueur compostera son ticket pour le Mondial-2014 de football au Brésil.

Battus 3 à 2 au match aller à Ouagadougou, les coéquipiers de Madjid Bougerra visent une victoire, à domicile, afin de décrocher une quatrième qualification au Mondial, la deuxième consécutive. Les Burkinafés, eux, rêvent d'une première participation à une phase finale de Coupe du monde et comptent pour cela, épauler les Verts devant leur public.

En prévision de ce grand rendez-vous, les Verts ont effectué un stage bloqué au Centre technique de Sidi Moussa (Algier). Vingt-six joueurs prennent part à ce regroupement avec des séances d'entraînement quotidiennes.

## Les Verts confiants et déterminés

Le sélectionneur algérien, Vahid Halilhodzic, a montré la voie en assurant en conférence de presse vendredi dernier, qu'il n'avait jamais eu une telle rage de vaincre comme c'est le cas cette fois.

«Je n'ai jamais ressentit une telle rage de vaincre comme c'est le cas cette fois. L'enjeu est très motivant bien sûr», a indiqué l'ex coach de la Côte d'Ivoire.

Le Bosnien affirme que malgré le manque enregistré notamment sur le plan compétitif, les joueurs sont conscients du poids de la responsabilité qui pèse sur leurs épaules, et qu'ils sont prêts à tout donner sur le terrain afin de réaliser le rêve de toute l'Algérie. «Certes, aucun joueur dans mon effectif n'est prêt à 100% pour ce rendez-vous du fait que la plupart manquent de compétition au niveau de leurs clubs respectifs, notamment en Europe, mais je sais qu'ils vont se surpasser pour compenser cet handicap», a-t-il expliqué.

Le moral des hommes de Vahid Ha-



lilhodzic est au beau fixe et ils sont déterminés à valider leur billet pour le Brésil. «Il faut gagner pour se qualifier au mondial-2014, ce sera difficile mais le groupe est décidé à s'imposer. Nous allons tout faire pour remporter la victoire. Je me sens en forme et j'espère réussir un bon match et faire plaisir à nos supporters» a-t-il indiqué à l'APS.

## Les Étalons rêvent du Brésil

De leur côté, les partenaires de Jonaït Pitraipa se sont préparés du 12 au 17 novembre dans la ville marocaine d'El Jadida (90 km de Casablanca), en prévision de cette empoignade capitale.

L'entraîneur Belge des Étalons, Paul Put, qui a énormément travaillé sur la solidité défensive de son équipe, espère écrire l'histoire de ce pays en le qualifiant pour la première fois à un Mondial. «On va à Blida pour écrire l'histoire du football burkinabé. Ce n'est pas demain qu'on va rédiger cette histoire, c'est le 19 novembre qu'il faudra le faire. Mes joueurs sont au courant de cela, ils le comprennent. C'est pour cela que je suis fier d'eux, car ils sont au courant et ils sont très disciplinés.

Nous allons tout faire pour le pays, car ce n'est pas uniquement pour les joueurs qu'on doit gagner. C'est pour tout le Burkina Faso.» a souligné Paul

Put. L'absence du défenseur Mohamed Koffi pour cumul de cartons ne semble pas inquiéter outre mesure le coach belge qui devrait aligner à sa place Wilfried Balima au poste de latéral droit, tandis que le jeune Touloisien Steve Yago, est annoncé aux côtés de Bakaré Koné pour composer l'axe central des Étalons. De son côté, le défenseur Jean Noël Lingani qui revient progressivement à son meilleur niveau après une blessure contractée lors du match aller à Ouagadougou, est inamovible à gauche. En revanche, la titularisation du milieu de terrain du FC Lorient Alain Traoré qui revient en sélection des Étalons après plusieurs mois d'absence en raison de blessures à répétition n'est pas encore acquise.

«On met un accent particulier sur la défense, car nous avons remarqué que l'adversaire a des joueurs dangereux dans les couloirs. Ils ont une façon particulière de jouer, et on essaie de trouver des formules pour les contre-attaquer», a expliqué Put. Un match qui promet beaucoup entre deux équipes qui se connaissent bien et rêvent d'être présentes au pays du Roi Pelé l'été prochain. Le match sera arbitré par le Sénégalais Badara Diatta (44 ans), assisté de ses compatriotes Djibril Camara et El Hadji Samba. Le 4<sup>e</sup> arbitre est Ousmane Fall

## Procédure en cas d'égalité après les matches aller et retour

Procédure en cas d'égalité parfaite après les deux matches aller et retour des barrages qualificatifs au Mondial-2014, en conformité avec l'article 18, alinéa 9, du règlement de la Coupe du monde 2014 au Brésil. Si les résultats des deux matches ne déparent pas les équipes (égalité parfaite sur la base des résultats, buts marqués, buts marqués à l'extérieur), alors le système de coupe sera activé.

### Format KO:

- Après conclusion du match retour (à la fin des 90 minutes réglementaires), une prolongation de 30 minutes (2x15 minutes) devra être disputée.

- Les buts marqués pendant la prolongation seront décisifs :  
a.) L'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts se qualifie  
b.) Si les deux équipes marquent le même nombre de buts, l'équipe visiteuse se qualifie avec les buts marqués à l'extérieur.

- Si aucun but n'est marqué lors de la prolongation, les dispositions réglementaires pour les tirs au but du point de penalty entrent en vigueur.

## Bakary Koné : «Motivés pour arracher notre qualification à Blida»



Le défenseur international burkinabé de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française), Bakary Koné, a affirmé que les «Étalons» sont motivés pour arracher leur qualification à la coupe du monde 2014, à J-1 du match face à l'Algérie, prévu à Blida (19h15), comptant pour le retour des barrages. «L'entraînement d'aujourd'hui (ndlr, dimanche) prouve que tout le monde est engagé et on est prêt pour le combat.

C'est vrai qu'il y a encore des derniers réglages à faire. Mais je puis vous rassurer que tout le monde est motivé pour faire de son mieux pour ne pas rater ce match», a affirmé Koné à la presse locale. L'équipe du Burkina Faso est arrivée à Alger aux premières heures d'hier, avant de rejoindre l'hôtel «La ville des Roses» à Blida, lieu de leur résidence. Lors du match aller, disputé le 12 octobre à Ouagadougou, le Burkina Faso l'avait emporté sur le score de 3 à 2. «Pour ce qui est des clés de ce match, ce seront certainement la discipline et le mental.

Mentalement, il va falloir être très fort car il y aura d'autres choses qui seront là pour nous déstabiliser. On fera abstraction de tout cela pour faire un très bon match», a ajouté le joueur, surnommé «Général Bako». Evoquant l'équipe algérienne, Koné estime que les «Vert» ne sont plus à craindre. «A ce stade de la compétition on ne doit plus craindre grand-chose. Au match aller, on avait mis l'accent sur certains joueurs algériens, mais avec la motivation, on a pu les contenir. La crainte seraient sur nous-mêmes. Ne pas commettre les mêmes erreurs qu'on a faites à Ouagadougou lors du match aller c'est-à-dire les petites erreurs de placement, d'inattention et de changement. Il nous faudra rester concentrés à 200%, a-t-il souligné. Et d'ajouter : «L'équipe algérienne nous craint et nous également on a du respect pour elle». Contraint de quitter ses partenaires au bout de cinq minutes au match aller, suite à une blessure, Koné se dit «prêt» pour tenir sa place ce mardi. «Je suis motivé à plus de 500%. Maintenant, du côté des blessures, ce n'est pas moi, c'est le destin. Aujourd'hui, tout va bien, je suis dans de très bonnes dispositions pour aborder ce match», a-t-il conclu.

## LIGUE 1 PROFESSIONNELLE

(12<sup>e</sup> JOURNÉE)

### USMA-CRB avancé au vendredi 22 novembre

Le derby algérois devait opposer l'USM Alger au CR Belouizdad pour le compte de la 12<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 est avancé au vendredi 22 novembre à 16h45 au stade Omar Hammadi (Bologhine), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Les autres rencontres de cette journée se dérouleront le samedi 23 novembre, selon le programme publié par la LFP. D'autre part, la rencontre entre le CRB Ain Fekroun et le MC Oran se jouera à huis clos.

#### Programme de la 12<sup>e</sup> journée:

Vendredi 22 novembre  
Stade Omar Hamadi (Algier): USM Alger - CR Belouizdad 16h45

#### Samedi 23 novembre:

Stade du 1er novembre : USM El Harrach - JS Kabylie 15h00  
Stade 20 aout (Bordj) : CA Bordj Bou Arreridj - ES Sétif 17h45  
Stade Demaine Debibah (Ain M'lila): CRB Ain Fekroun - MC Oran 15h00 à huis clos  
Stade Messaoud Zougar: MC El Eulma - RC Arbaa 18h00  
Stade Hamlaoui : CS Constantine - JSM Bejaia 17h45  
Stade 20 aout (Bechar) : JS Saoura - ASO Chlef 15h00  
Stade de l'unité Maghrébine: MO Bejaia - MC Alger 18h00

## ITALIE - LATINA

### Ghezzal : «Mon but contre Bari est celui du rachat»



L'attaquant algérien de Latina A b d e l k a d e r Ghezzal, auteur du but victorieux contre Bari (1-0), dimanche dans le cadre de la 14<sup>e</sup> journée du championnat d'Italie de football de 2<sup>e</sup> division, a estimé que sa réalisation face à son ex-équipe était celle du «rachat».

«Je suis très content pour le but et la victoire. Cette réalisation, la première de la saison, constitue un succès personnel pour moi, c'est celle du rachat et qui va m'encourager à aller de l'avant», a déclaré Ghezzal, cité hier par la presse locale.

Le joueur de 29 ans a ouvert la marque pour son équipe dès la 1<sup>re</sup> minute de jeu d'un joli geste acrobatique sur un centre de Crimi face auquel le gardien de but adverse, Guarra, n'a rien pu faire.

«Le ballon est venu à une hauteur idéale, alors j'ai essayé ce geste acrobatique qui m'a finalement réussi», a-t-il raconté. Concernant les sifflets, sincèrement je ne les ai pas entendus mais ils font partie du jeu. Ça me fait plaisir de voir les gens fêter un but comme ils l'ont fait contre Bari, comme il est juste d'accepter leurs reproches». Grâce à cette victoire, Latina enchaîne avec un 11<sup>e</sup> match de suite sans défaite et occupe la 8<sup>e</sup> place au classement avec 20 points, ex aequo avec Varèse et La Spezia. L'international algérien, qui n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis février 2012, a été victime ces dernières semaines de critiques et sifflets des supporters de Latina pour son manque d'efficacité devant les buts depuis le début de saison.

# JOHN TERRY

## faire des sacrifices pour rester à Chelsea

Désireux de rester dans son club de toujours, John Terry, le défenseur central de Chelsea discuterait actuellement d'une prolongation de contrat. Le club londonien serait prêt à lui donner satisfaction à condition que le joueur fasse un effort. Selon le quotidien anglais, *Daily*

*Mail*, John Terry pourrait obtenir une offre de prolongation pour une saison. Mais Chelsea ne souhaite pas lui payer son salaire actuel, 165 000 € par semaine. En fait, selon le journal, John Terry pourrait accepter une baisse de son salaire autour des 100 000 € par

semaine. Ce qui pourrait contenir les dirigeants londoniens. Dans le cas où l'affaire ne se ferait pas, John Terry pourrait prendre la direction de Galatasaray, West Ham ou encore les QPR en cas de remontée de l'équipe d'Harry Redknapp indique le journal.



prolongé ?

**Chicharito**

Javier Hernandez (25 ans), l'attaquant de Manchester United, pourrait prolonger son contrat actuel qui expire en juin 2016. Selon le quotidien britannique, Daily Star, les Reds Devils souhaiteraient pro-

longer l'international mexicain.

Reste à savoir si celui-ci est du même avis. Arrivé en 2010 à United, il avait réalisé une première saison de toute beauté mais éprouve quelques difficultés depuis un an et demi et l'arrivée de Robin Van Persie à Manchester United.



## Balotelli, cible de néonazis



Certains italiens ne se sont toujours pas fait à l'idée de voir un black joueur pour la Squadra Azzurra. La police transalpine a annoncé avoir saisi l'arsenal d'un groupe de néonazis qui projettait de s'attaquer à la vedette du Milan AC, Mario Balotelli. Des grenades, des matraques et diverses armes à feu ont été trouvées dans la ville de Mantova, près de Milan.

Arsenal devrait éclaircir la situation dans les prochains jours et pourrait donc payer les 3 millions d'euros qui correspondent à la clause libératoire du joueur lillois qui a participé à tous les matchs du LOSC en Ligue 1 dont 12 comme titulaire pour 3 buts et 1 passe décisive.

## Une offre d'Arsenal pour Kalou ?

Arsenal devrait éclaircir la situation dans les prochains jours et pourrait donc payer les 3 millions d'euros qui correspondent à la clause libératoire du joueur lillois qui a participé à tous les matchs du LOSC en Ligue 1 dont 12 comme titulaire pour 3 buts et 1 passe décisive.



## GALATASARAY

### LE PLAN POUR ATTIRER TERRY

Le *Daily Mail* indique que Galatasaray serait disposé à mettre plusieurs millions sur la table pour offrir à l'international anglais un contrat en or. S'il acceptait le challenge turc, John Terry pourrait ainsi signer un bail de deux saisons, plus une en option, et toucher un salaire de 3,2 millions de livres annuels, soit près de 4 millions d'euros par an. Des primes liées aux résultats du club en Ligue des champions seraient également prévues. Si le champion de Turquie en titre ne ferme pas la porte à un mouvement lors du mercato hivernal, un transfert l'été prochain semble plus probable puisque John Terry sera en fin de contrat et donc libre de s'engager où bon lui semble.

## CONSEIL DE LA NATION

### M<sup>me</sup> Leïla Tayeb s'entretient avec un haut responsable parlementaire chinois

Les relations algéro-chinoises «anciennes» et «privilégiées» ont été au centre de la rencontre qui a réuni lundi à Alger la vice-présidente du Conseil de la Nation, Leïla Kheira Tayeb, et le vice-président de la commission des affaires étrangères du Parlement chinois, Xiu Fujin, accompagné d'une délégation parlementaire. Les deux parties ont passé en revue les liens entre les deux pays qualifiés de liens «privilégiés et anciens» qui remontent à la guerre de Libération nationale durant laquelle la Chine populaire était «un appui politique et matériel de la Révolution algérienne», indique un communiqué du Conseil de la Nation qui relève que «ces relations se sont consolidées après l'indépendance». Les deux responsables ont également souligné «la nécessité de poursuivre les efforts visant à hisser cette coopération à de meilleurs niveaux à même d'ouvrir des perspectives prometteuses pour un partenariat bilatéral effectif», ajoute la même source, qui souligne que l'expérience acquise grâce à la présence des sociétés chinoises dans les chantiers de construction et de développement lancés par l'Algérie doit être mise à profit.

### M<sup>me</sup> Khalida Toumi en visite officielle en Bulgarie

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, effectue à partir d'hier une visite officielle en Bulgarie où elle procédera à l'inauguration des premières journées culturelles algériennes qui doivent se poursuivre jusqu'au 21 novembre.

Sur un communiqué du ministère de la Culture, la visite vise à renforcer les échanges culturels entre l'Algérie et la Bulgarie et sera marquée par quatre expositions consacrées au livre, aux kssour protégés en Algérie, intitulée «Entre terre et pierre», aux créateurs algériens d'artisanat d'art, alors que la 4<sup>e</sup> exposition sera consacrée à la photographie.

Les journées culturelles seront ponctuées de spectacles animés par le Ballet national algérien (TNA) et le chanteur Kader «Japonais».

APS



## L'ALGÉRIE EN VERT, BLANC ET ROUGE

### Bouquet de roses pour les Verts

*L'Algérie se pare de ses plus beaux atours en ce mois glorieux de novembre. Le vert, le blanc et le rouge sont omniprésents, dans toutes les rues, quarts et moulins coins et recoins du pays. Malgré un temps morose marqué par une grisaille automnale, ces couleurs ont embellis les villes et villages d'Algérie.*



A Alger, tous les quartiers sont parés de couleurs nationales. Des drapeaux de différentes dimensions sont accrochés de manière ostentatoire aux façades des immeubles, aux balcons et aux fenêtres. Des drapeaux spécialement conçus pour les véhicules sont accrochés aux toits des voitures. En somme, l'emblème national est à l'honneur et reste omniprésent.

A l'évidence, cette situation fait le bonheur des revendeurs et autres spéculateurs occasionnels. Ils proposent, dans la rue et sur les routes, des drapeaux de différentes dimensions et à différents prix, lesquels vont de 200 à 1 000 dinars. En plus des drapeaux, des CD de chanteurs vantant les mérites de l'équipe nationale de football sont proposés. Les magasins s'y mettent également dans la mesure où tout ce

qui est aux couleurs nationales est proposé aux clients : écharpes, maillots, ballons... Rien n'est laissé au hasard. Les citoyens sont unanimes à dire que le drapeau algérien n'a pas de prix et se disent disposés à débourser des sommes assez importantes pour se faire plaisir à eux mais aussi à leurs enfants. Certains citoyens, rencontrés dans la rue, ont confié qu'ils arboreront les couleurs nationales pour suivre le match Algérie-Burkina Faso à la télévision. Ils sont tous unanimes à dire que le match de ce soir, leur rappelle le fameux match d'Oum-dorman au Soudan, quand l'Algérie avait arraché de haute lutte sa qualification pour le Mondial-2010 contre l'Egypte. Ce regain de patriotisme et de nationalisme des Algériens a été d'abord provoqué et favorisé par la violation du consulat d'Algé-

rie à Casablanca et surtout la profanation de l'emblème national.

Un geste que les Algériens ne pardonnent pas à son auteur, ce qui explique leur engouement pour le drapeau, notamment en ce mois de novembre qui coïncide avec la commémoration du 59<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution armée. L'autre facteur ayant éveillé le nationalisme des Algériens est le match Algérie-Burkina Faso, comptant pour la qualification au Mondial-2014. A l'évidence, tous les Algériens s'apprêtent à faire la fête de la victoire de l'équipe nationale et rêvent de revivre les moments historiques de 2009, quand l'Algérie avait arraché son billet qualificatif au Mondial sud-africain.

Kamel Cherif

### NEDJMA OOREDOO ENCOURAGE LES VERTS À L'OCCASION DU MATCH RETOUR FACE AU BURKINA FASO

Sponsor inconditionnel de l'équipe nationale, Nedjma Ooredoo accorde son soutien constant aux Verts, à l'occasion du match retour face au Burkina Faso, prévu aujourd'hui, au stade Mustapha Chaker, à Blida.

L'opérateur de téléphonie mobile adresse ses plus chaleureux encouragements aux joueurs et au staff technique et administratif et réitère son soutien indéfectible à la sélection algérienne dans cette dernière étape de qualification à la coupe du Monde 2014 au Brésil.

Dans son message d'encouragement aux Verts, le directeur général de Nedjma Ooredoo, Joseph Ged, a déclaré qu'«en cette dernière ligne droite vers le Mondial 2014, je tiens à vous exprimer notre soutien sincère et nos encouragements dans cette ultime étape de votre



belle odyssée footballistique. Depuis le début, Nedjma Ooredoo, à l'instar de millions de vos supporters, vous a accompagné tout au long de votre beau parcours. Nous sommes tous derrière vous pour la consécration finale et réaliser le rêve de

tous les Algériens de voir les couleurs de l'Algérie flotter à la prochaine coupe du Monde 2014 au Brésil, Incha Allah.» Dans sa stratégie de soutien à l'équipe nationale sur la route du Mondial, Nedjma Ooredoo a lancé une vaste campagne d'encouragements et de communication déclinée sur tous les supports médiatiques (télévision, radio, presse écrite et électronique et affichage urbain). Une campagne avec un message pertinent qui rappelle l'attachement de Nedjma Ooredoo à l'équipe nationale algérienne et son soutien constant aux Verts quels que soient les résultats. Sponsor officiel et principal de la Fédération algérienne de football et de l'équipe nationale, Nedjma Ooredoo reste engagée aux côtés des Verts et du football national.

### Cap sur le Brésil

des milliards de téléspectateurs. L'Algérie a mis le paquet pour gagner le «ticket» pour participer à cette coupe du monde qui se jouera au Brésil, pays qui a donné ses lettres de noblesse pour le football. L'Algérie n'a pas lésiné sur les moyens. Nos joueurs n'ont pas économisé leurs efforts. Ils ont, comme on le dit, mouillé leur maillot. Il y a des joueurs qui engagent leur destinée. Ils n'ont jamais participé à une coupe du monde. C'est pour eux, une occasion historique. Dans ce match, l'Algérie a toutes ses chances. Il suffit d'un tout petit but et les portes sont ouvertes sur le mondial. Un tout petit but, et nous irons au Brésil. Un tout petit but et nous aurons gagné notre pari. Une victoire par un tout petit but, et l'Algérie jouera avec les grandes équipes nationales, les meilleures au monde. Allez les verts, libérez nous. DK News

### CLIMAT

### Les premières neiges font leur apparition sur les hauteurs du Djurdjura et de l'Atlas blidéen

Les premières neiges de la saison sont tombées dans la nuit de dimanche sur les hauteurs du Djurdjura et de l'Atlas blidéen, où des couches de pouddreuse ont été constatées hier tout le long des cascades montagneuses.

D'une épaisseur de 2 à 5 centimètres, ces premières neiges ont couvert, no-

tamment, les sommets de Tikjda, Chréa et Tamzguida, provoquant ainsi une baisse sensible de la température dans les wilayas de Bouira, Blida et Médéa.

Par ailleurs, dans la wilaya de Bouira, la RN n° 33, qui mène vers Tizi Ouzou, par le col de Tizi n'Kouïlal, a été rendue glissante et difficile à la circulation

dans la matinée, par ces quantités de neige qui se sont abattues, avant que la voie ne soit ouverte quelques heures après. Ces neiges ont été cependant accueillies agréablement par les populations de ces wilayas, car elles éloignent, estiment-elles, le spectre de la sécheresse du mois d'octobre éoulé.